



État des lieux du montage son dans la production cinématographique en 2017

État des lieux du montage son dans la production cinématographique en 2017

.....

Voici un rappel des différentes parties
du questionnaire :

- Partie 1 Vous et votre parcours
- Partie 2 Vos pratiques
- Partie 3 Organisation du travail
- Partie 4 Collaboration
avec les autres intervenants

AVANT-PROPOS

Durant les vingt dernières années, l'apparition de nouveaux outils et la transformation de l'organisation de la production dans son ensemble a considérablement fait évoluer notre métier de monteur son, que ce soit dans ses pratiques ou dans ses responsabilités nouvelles. Concernant les transformations de l'organisation de la post-production, on peut noter par exemple, la disparition du chef monteur comme chef de la post-production, l'apparition d'un directeur de post-production, les assistants image à la carte, la disparition des assistants (au montage son, au mixage), l'apparition de monteurs son spécialisés pour la parole...

Nous vous présentons ici l'analyse des résultats d'un questionnaire, diffusé par l'AFSI fin 2016 auprès des monteurs son. Grâce aux réponses collectées, nous souhaitons établir :

- un état des lieux du montage son, des pratiques générales, de l'organisation des équipes,
- une analyse de ces évolutions avec des constatations plus syndicales, sur l'organisation de notre travail par les productions et leur considération à notre égard,
- une analyse de nos rapports avec les différents intervenants de la post-production.

Le questionnaire portait sur les 6 derniers projets de chacun, fiction ou documentaire, cinéma ou télévision.

Par manque de temps, nous n'avons pu traiter toutes les données récoltées.

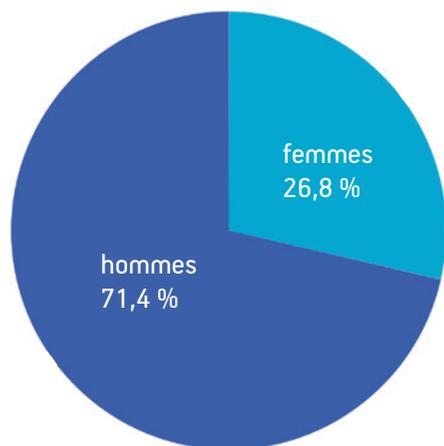
Etant donné l'actualité des négociations, nous nous sommes focalisés sur les données concernant la production cinéma et avons mis de côté les résultats concernant la production TV (les conventions collectives sont distinctes et les durées de contrats très différentes). Cette analyse concerne donc les projets cinéma, fiction et documentaire. Pour chaque film, le répondant pouvait renseigner la partie dont il était en charge, mais aussi ce dont il a été témoin.

Nous précisons ici que le traitement des données a été fait de manière simple et directe ; nous ne parlons ici que de résultat bruts. N'ayant pas fait appel à un statisticien, tout résultat croisé ou complexe n'a pu être obtenu.

Sur notre listing de 170 monteurs son, nous avons dépouillé 107 réponses.
Voici un aperçu du panel des répondants :

- 72% d'hommes et 28% de femmes. Est-ce une représentation fidèle de la présence des femmes dans notre corps de métier ?
- 61% d'entre eux ont plus de 15 ans d'expérience, et 35% entre 5 et 15 ans. Cet échantillon se révèle plutôt expérimenté.
- 75% des répondants sont des monteurs son et 18% des monteurs paroles.

Proportion
hommes /
femmes



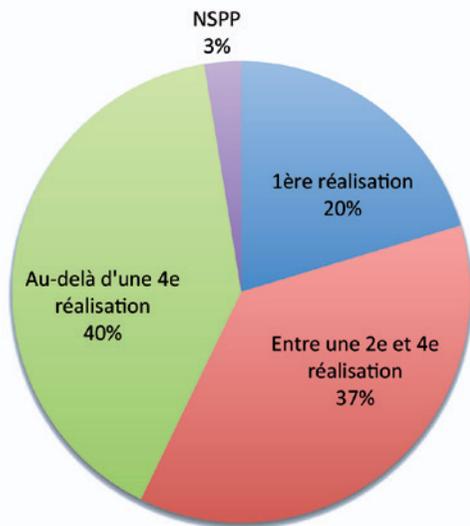
Votre âge



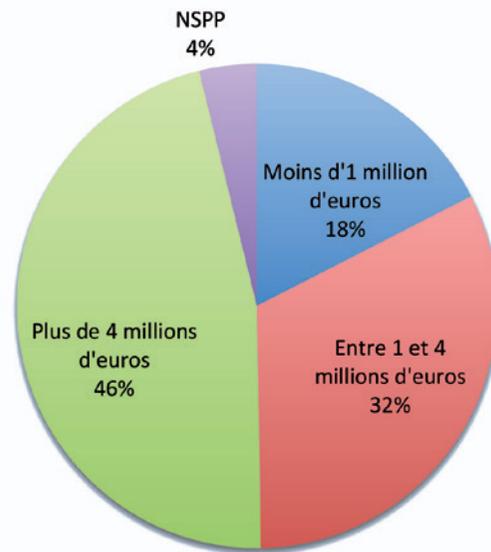
Sur les 388 projets renseignés :

- 90% sont des fictions, 10% des documentaires.
- Le budget est de plus de 4 millions d'euros pour 48%, compris entre 1 et 4 millions d'euros pour 34%, de moins d'1 million pour 18%.
- 67% relèvent de l'annexe non-dérogatoire et 18% de l'annexe III.

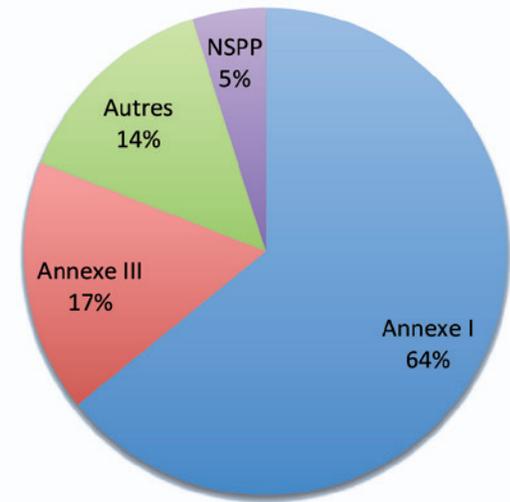
« Profils » des projets



Budget des projets pour les projets cinéma



Le film bénéficiait-il de l'annexe dérogatoire III ?



SOMMAIRE

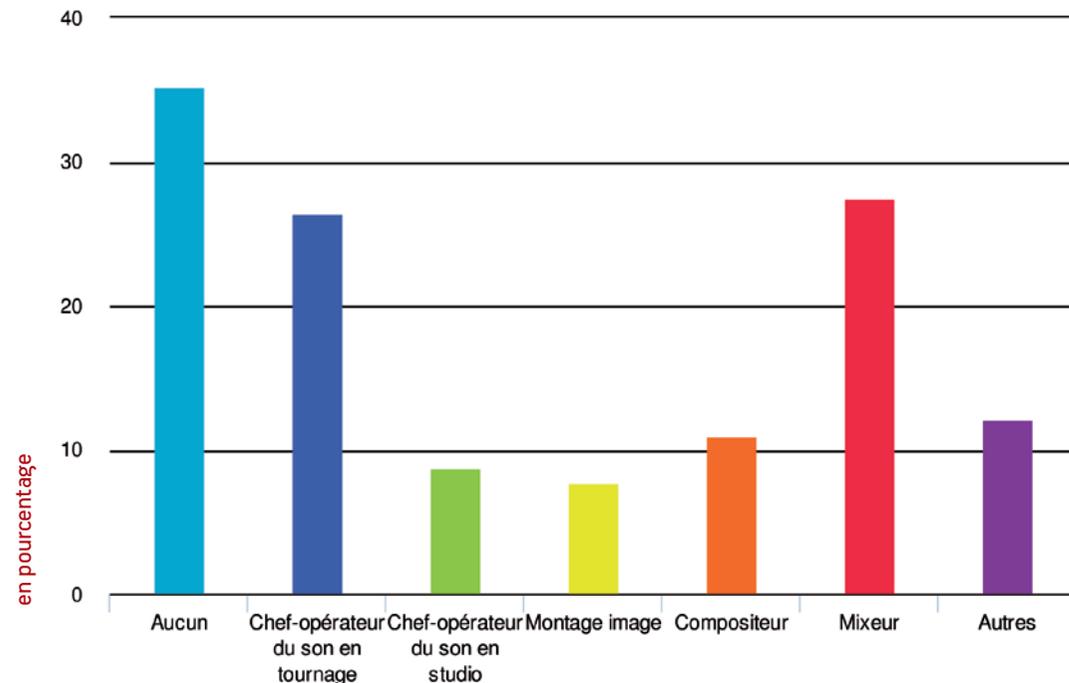
page 6	1. La question syndicale
page 11	2. La transversalité de notre métier
page 26	3. La charge de travail et les responsabilités croissantes
page 35	4. Le monteur son, cadre collaborateur de création
page 41	5. Conclusions

I. LA QUESTION SYNDICALE

Dans cette partie, nous cherchons à appuyer nos demandes aux syndicats de producteurs, de redéfinition ou création de nos postes dans la convention collective, de revalorisation de nos salaires, de paiement des heures supplémentaires, et d'indemnités-repas obligatoires, comme lors du tournage.

Historiquement, les équipes de montage image assuraient le montage son, ce qui n'est plus le cas : seuls 8% des sondés pratiquent aussi le montage image alors que 65% des monteurs son exercent encore aujourd'hui un autre métier. Les pratiques complémentaires les plus représentées sont chef-opérateur du son en tournage et mixeur, à part égale (26% des réponses), ce qui nous inscrit très clairement dans la branche son.

Autres métiers
pratiqués

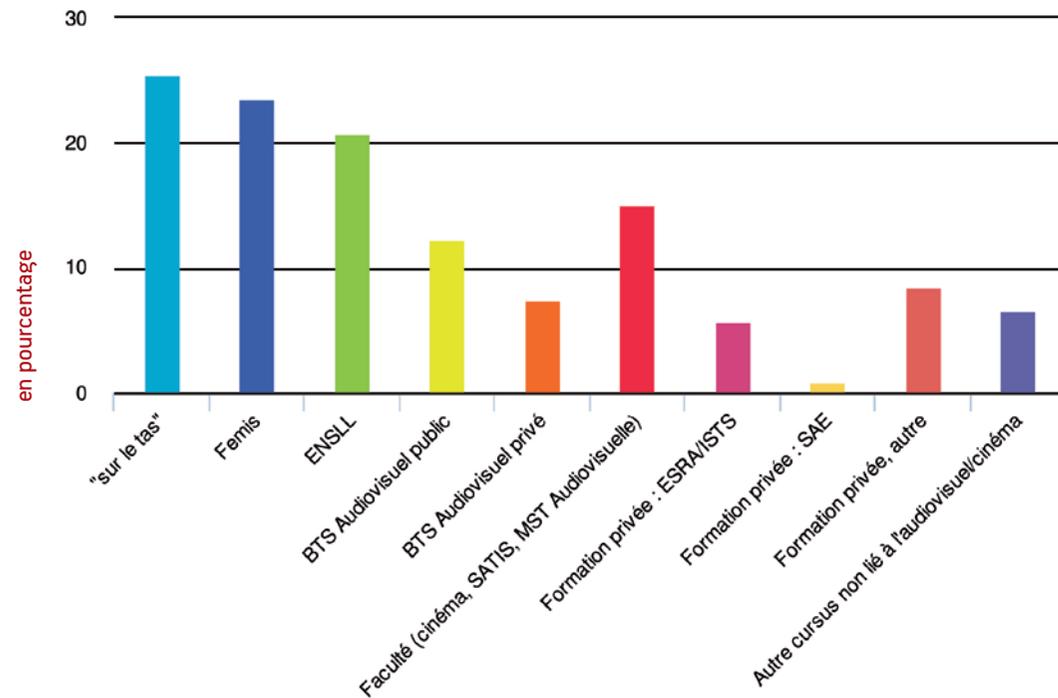


La formation des monteuses son le confirme : plus de **44%** des sondés sortent de formation de niveau III spécifiques au son (ENSL, Femis), **34%** de formation de niveau II, elles aussi spécialisées (Faculté, BTS), ce qui fait de notre métier une profession hautement qualifiée.

On remarque aussi que **25%** des répondants restent formés sur le tas.

En mettant cette observation en parallèle à l'expérience des répondants et à la disparition des assistants, on peut se demander si cette part ne sera pas amenée à se réduire considérablement.

votre formation

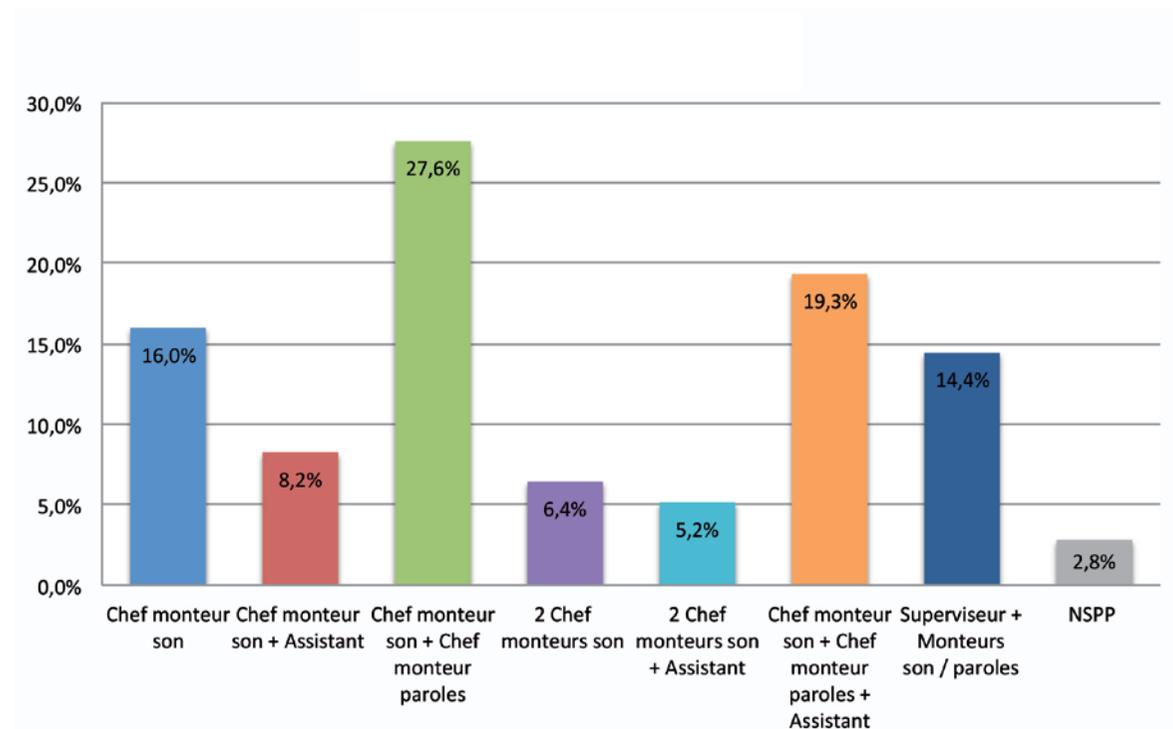


Le constat est le suivant :

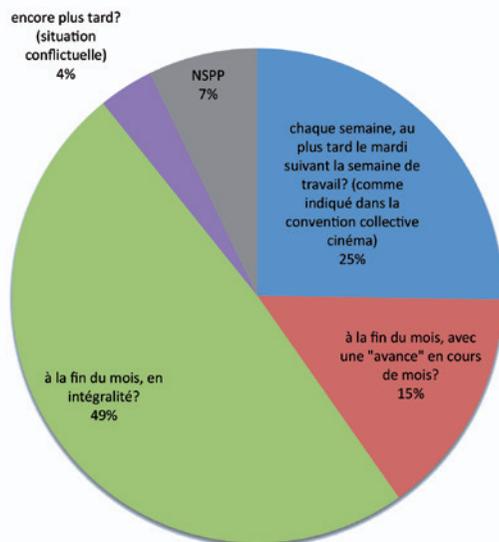
> **composition des équipes**

- 52% des films de fiction se font avec un monteur paroles dédié.
- 80% du temps, sur les films de fiction, le monteur paroles est rémunéré comme chef monteur son, 20% du temps, comme assistant monteur.
- Seuls 35% des films de fiction se font avec un assistant monteur son.

Composition
des équipes
(projets cinéma)



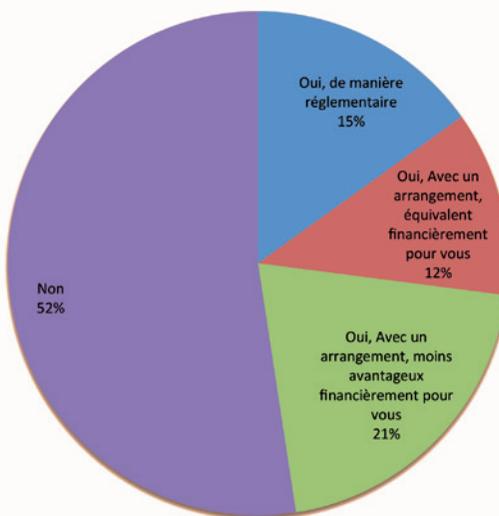
Votre salaire était-il payé...



> salaires

- 80% des monteurs son/paroles/assistants sont payés au minimum conventionnel.
 - 81% des monteurs son/paroles/assistants qui ont plus de 15 ans d'expérience sont payés au minimum conventionnel.
- La reconnaissance de l'expérience par l'évolution du salaire reste malheureusement marginale.
- Seuls 25% des salaires sont payés dans le délai prévu par la convention collective (« dans les deux premiers jours de la semaine qui suit » Titre II, chapitre III, article 11 de la convention collective).

Les heures supplémentaires à la demande de la production vous ont-elles été payées ?



> heures supplémentaires

- 50% des contrats induisent des heures supplémentaires pour respecter les échéances.
- 69% de ces heures supplémentaires ne sont ni déclarées, ni payées.
- 73% des heures supplémentaires demandées par les productions ne sont pas rémunérées selon la convention collective.

> contrats et indemnités

- 7% des contrats sont donnés à temps (« au plus tard au jour de sa prise d'effet » Titre II, Chapitre V, article 16).
- 50% des contrats n'incluent pas d'indemnités repas.
- 95% des abonnements de transports en commun ne sont pas pris en charge par l'employeur.

CONCLUSION

Depuis 2016, les monteurs son et d'autres acteurs de la post-production se mobilisent pour alerter sur le manque de reconnaissance dont pâtissent leurs métiers.

Cette étude montre que certaines dispositions de la convention collective actuelle ne sont toujours pas respectées (contrat, heures supplémentaires, échéance des paies, indemnités transports et repas). Certaines de ces mauvaises pratiques ne sont pas marginales et tendent même à être quasiment généralisées. Par souci d'honnêteté, on remarquera tout de même que 61% des heures supplémentaires non payées le sont car elles ne sont pas demandées par le salarié. Nous, salariés, devons faire valoir nos droits à chaque contrat et rappeler les dispositions de la convention collective. L'AFSI a édité le petit manuel de nos droits à cette fin.

On voit aussi que la demande de création du poste de Chef monteur paroles accompagne une situation réelle que les productions connaissent déjà pour la moitié des films. La disparition progressive du poste d'assistant peut aussi interpeller sur les difficultés rencontrées par les plus jeunes pour entrer dans le métier mais aussi sur la nécessaire transmission du métier qui devient moins fréquente.

Enfin, le chiffre le plus interpellant est que 81% des salariés de plus de 15 ans d'expérience sont payés au minimum syndical. Il n'y a donc aucune valorisation de l'expérience dans nos métiers. Ce salaire minimum conventionnel peut paraître conséquent quand on rentre jeune dans le métier mais sans évolution au cours de la carrière, nous ne pouvons nous en satisfaire.

-

II. LA TRANSVERSALITÉ DE NOTRE MÉTIER

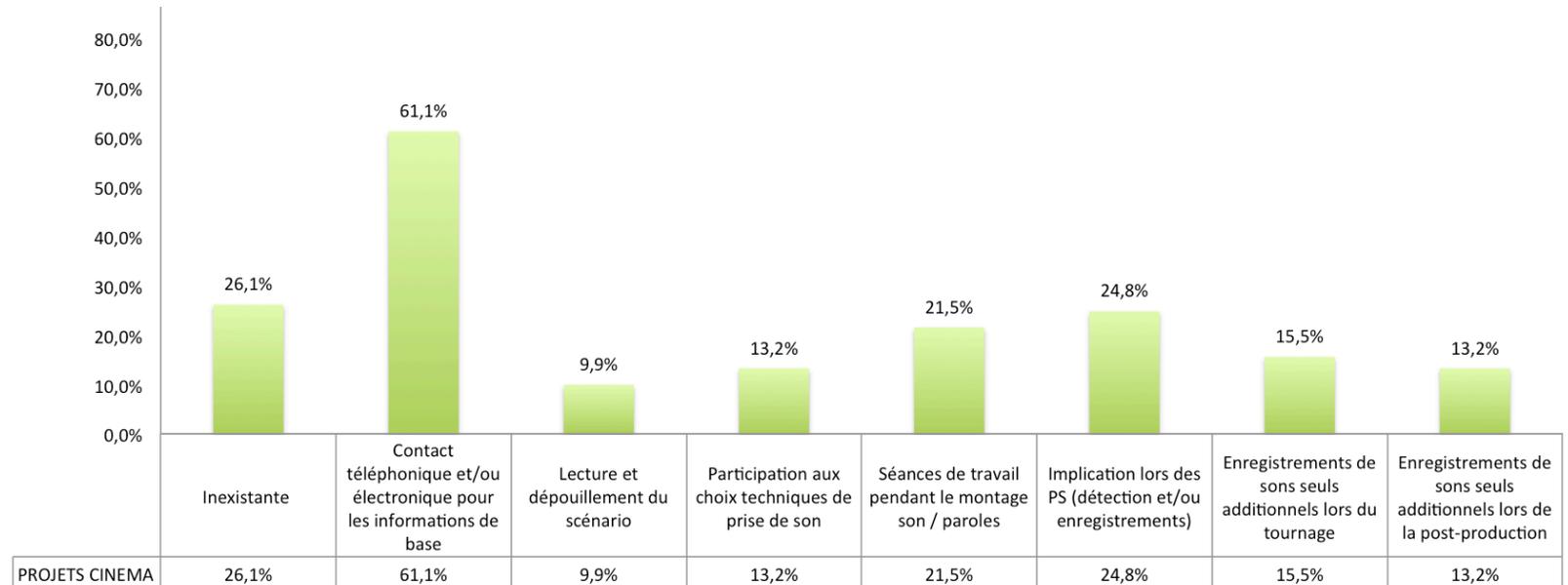
Dans la chaîne de production, le montage son est un des postes les plus transversaux. Nos interlocuteurs sont multiples : du chef-opérateur son du tournage au montage image, du bruitage à la musique, des post-synchronisations (PS) au mixage. Nous voulons ici déterminer quel est le niveau de collaboration avec les différents départements, quels sont les points positifs et ce qui peut être amélioré.

> La prise de son

■ 61% des monteurs son ont un contact téléphonique de base avec le chef opérateur son du tournage au cours du projet ; en revanche 26% des monteurs son n'ont aucun contact avec ce dernier.

Quelle a été votre relation avec le chef-opérateur son du tournage ?

■ Projets cinéma

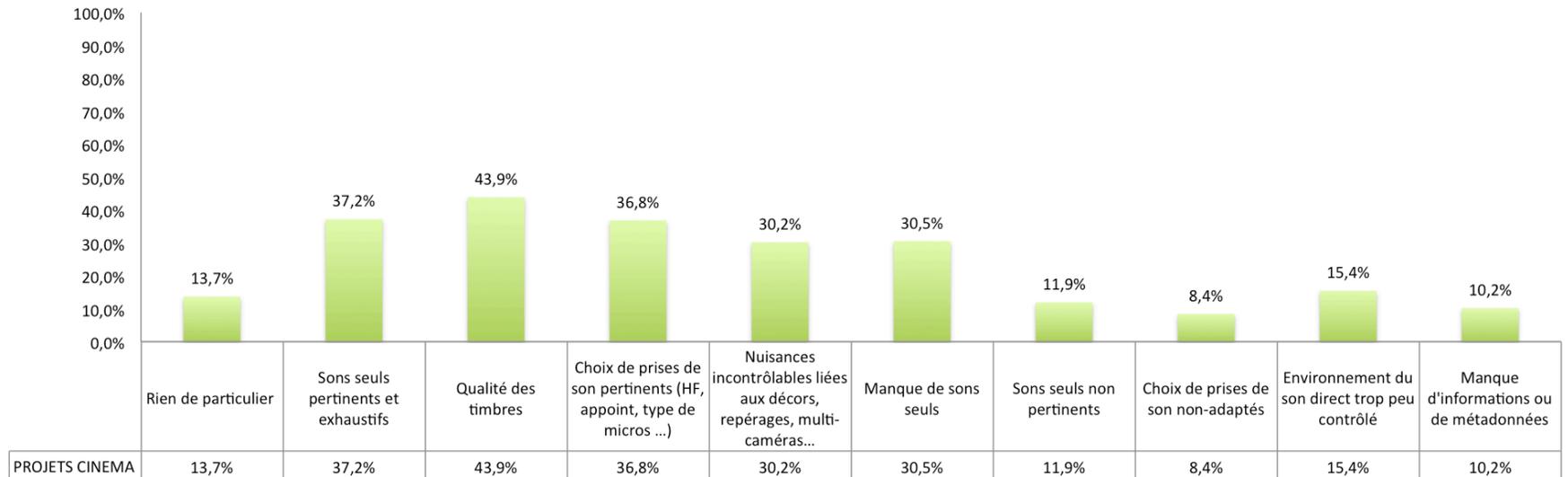


■ Pour **25%** des films, l'ingénieur du son est présent à une séance de travail de la post-production ; en revanche seuls **10%** des monteurs son participe à la lecture et au dépouillement du scénario.

■ Globalement, les appréciations sur le son direct sont plutôt positives. Pour un film sur 3, les deux remarques négatives qui ressortent sont le manque de sons seuls et les nuisances incontrôlables du décor. Il n'y a pas de réponses positives qui se dégagent particulièrement, ces dernières restant sous la barre des **50%**.

Quelles caractéristiques du son direct ont eu un impact sur votre travail ?

■ Projets cinéma



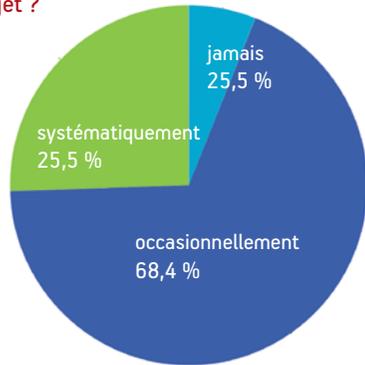
■ Les sons seuls enregistrés sur le tournage sont utilisés au montage son pour **70%** des films.

■ **93%** des monteurs son organisent des prises de son occasionnellement (**68%**) ou systématiquement (**25%**) sur les projets. Pour répondre à ce besoin, **95%** des monteurs son possèdent du matériel de prise de son (pour **54%** d'entre eux, il s'agit d'un enregistreur de tournage avec des microphones externes).

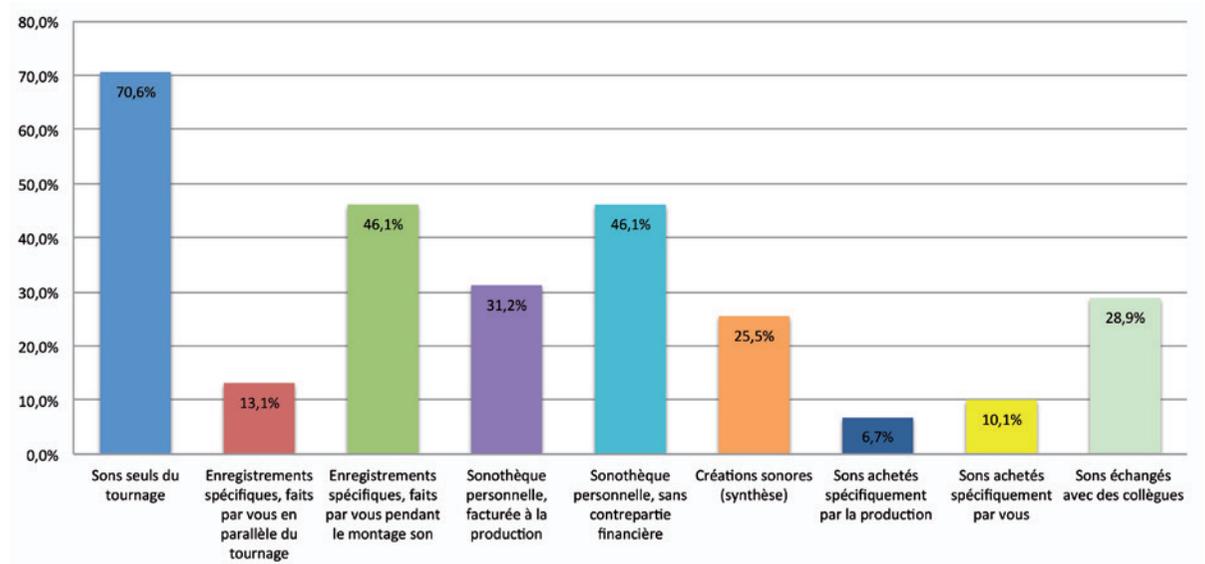
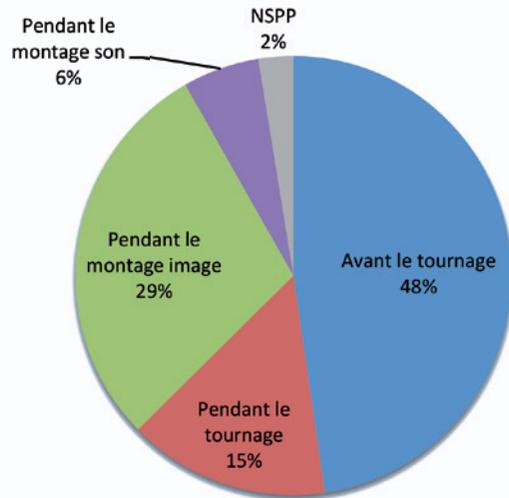
Provenance
des sons

Projets cinéma

Organisez-vous des
prises de sons spécifiques
pour le projet ?



Quand avez-vous
été contacté ?



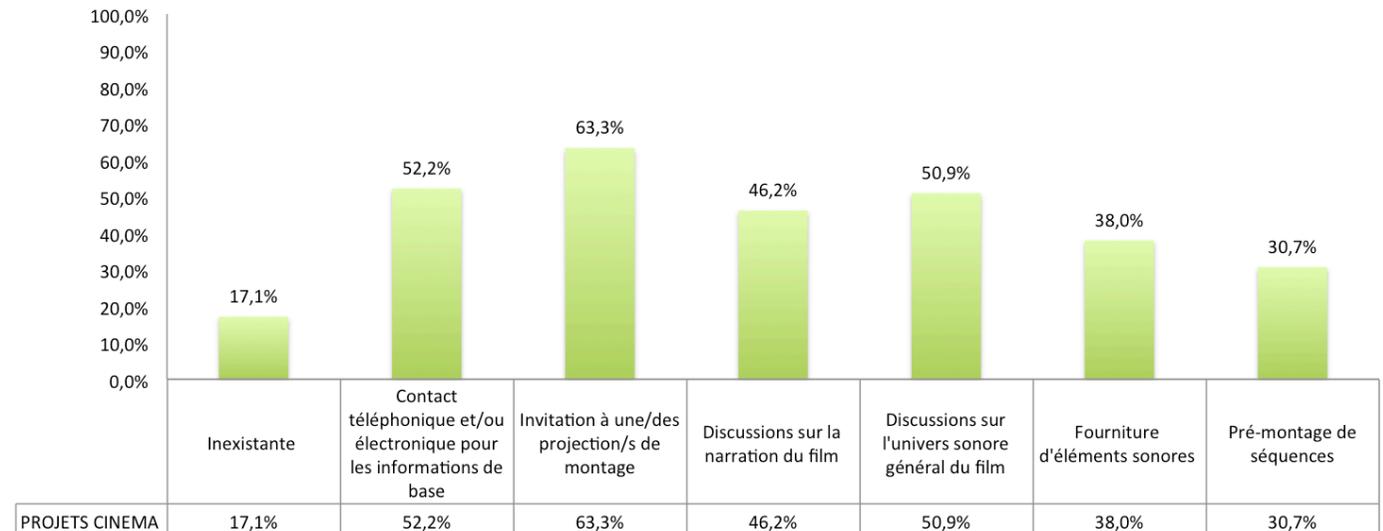
On note ici le manque de préparation transversale de la fabrication de la bande-son. Cette lacune peut s'expliquer par le fait que seulement la moitié (48%) des monteurs son sont contactés en amont du tournage. Ce manque de préparation en collaboration avec le chef-opérateur son du tournage, cumulé à l'intensification des rythmes de tournage – qui ne lui laisse que trop rarement le temps d'enregistrer l'ensemble des sons nécessaires à la fabrication de la bande-son du film (les sons seuls sont jugés exhaustifs pour seulement 36% des films) – explique sans doute la nécessaire organisation de prises de sons additionnelles par le montage son. C'est aussi la baisse du prix des équipements de prise de son qui a permis cette évolution de notre métier.

> Le montage image

- Pour environ la moitié des films (46%), nous sommes impliqués dans des discussions au sujet de la narration du film pendant le montage image, en dehors donc de notre seule compétence technique.
- Pendant le montage son/paroles, nous sommes des interlocuteurs privilégiés concernant le jeu des comédiens pour 43% des films.
- L'appréciation de notre relation avec le montage est plutôt positive, collaborative et constructive pour la majorité des films (63%).
- On pourra aussi noter que nous fournissons des éléments sonores (38%) et pré-montons des séquences (30%), et ce en dehors de notre contrat.

Quelle a été votre relation avec le chef monteur, pendant le montage image ?

■ Projets cinéma

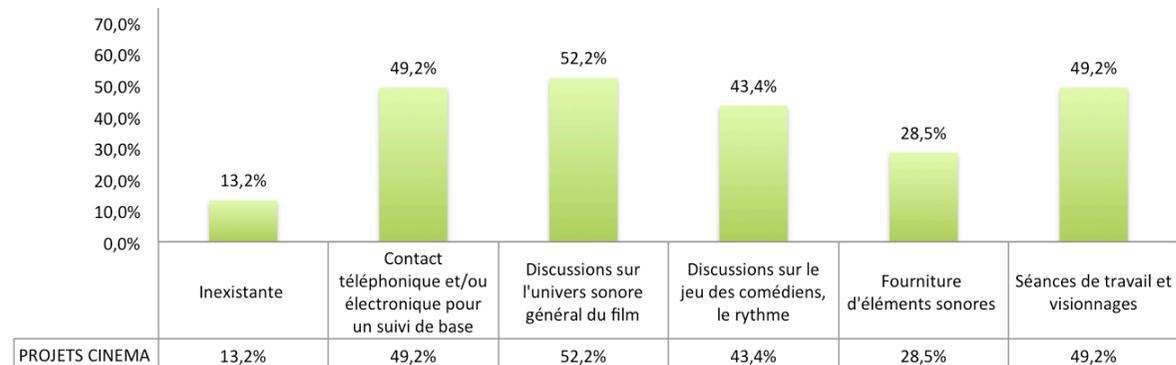


Les résultats montrent que le chef monteur reste un interlocuteur privilégié avec lequel nous avons une réelle collaboration sur la partie artistique de création de la bande-son, tout au long du travail de montage, image et son.

Cette relation directe privilégiée avec le montage et la réalisation induit des demandes dont la production n'a pas forcément conscience. En effet, nous fournissons souvent des sonothèques et pré-montages son/paroles, qui permettent d'avoir des copies de travail très abouties à l'étape du montage image, et donc un confort accru pour le réalisateur et la production. Des projections pour des partenaires importants du financement du film peuvent même alors être organisées grâce à ce travail de préparation mis en œuvre de concert par le montage image et le montage son.

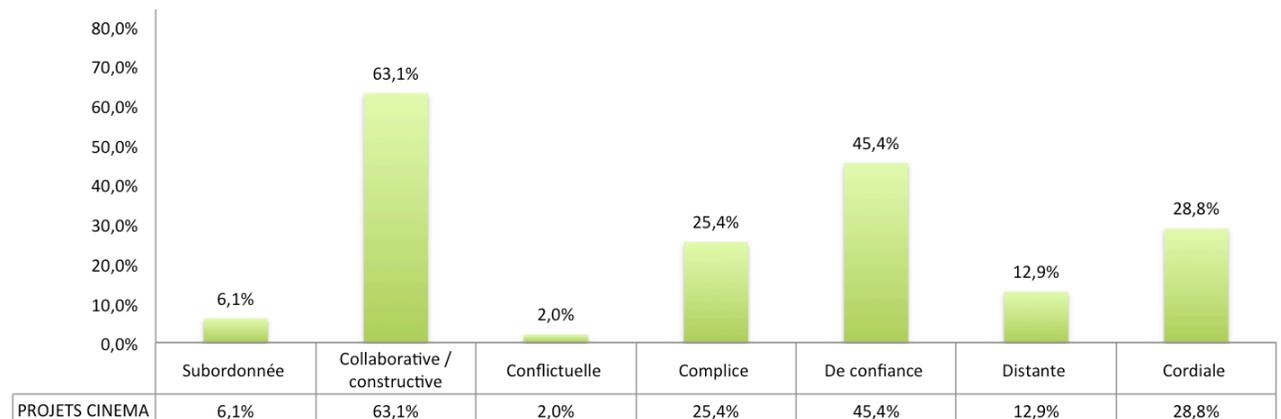
Quelle a été votre relation avec le chef monteur, pendant le montage son/paroles ?

■ Projets cinéma



Comment décriveriez-vous votre relation avec le chef monteur ?

■ Projets cinéma

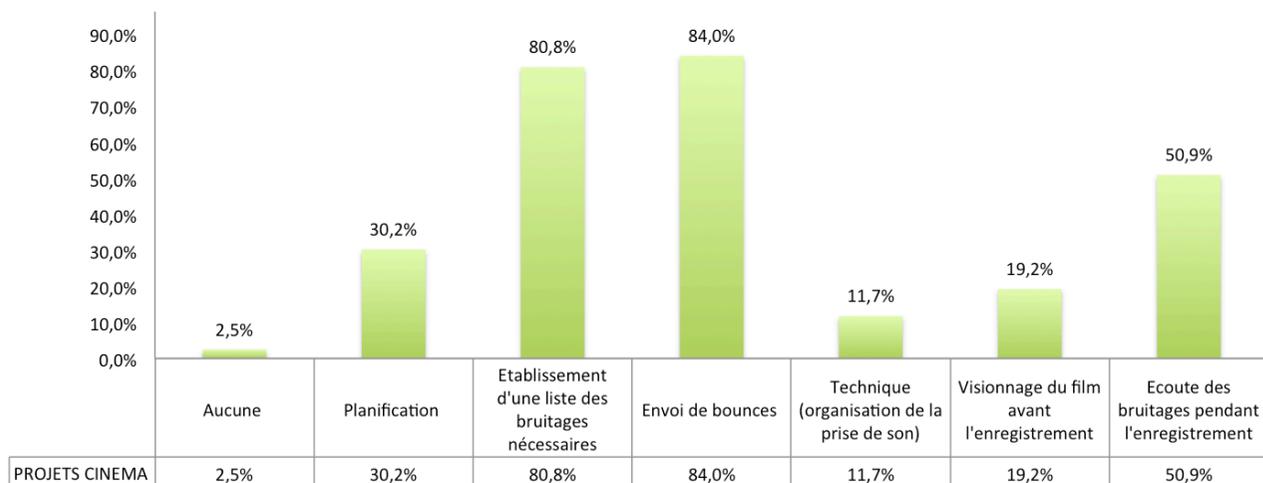


> Les bruitages

- Pour **81%** des films, nous établissons une liste des bruitages nécessaires au film.
- Pour **50%** des films, nous écoutons les bobines avec l'équipe de bruitage pendant les enregistrements, afin de soumettre des modifications ou des besoins spécifiques de matière.
- Pour **50%** des films, aucun membre de l'équipe de montage son n'est prévu pour assister aux bruitages.

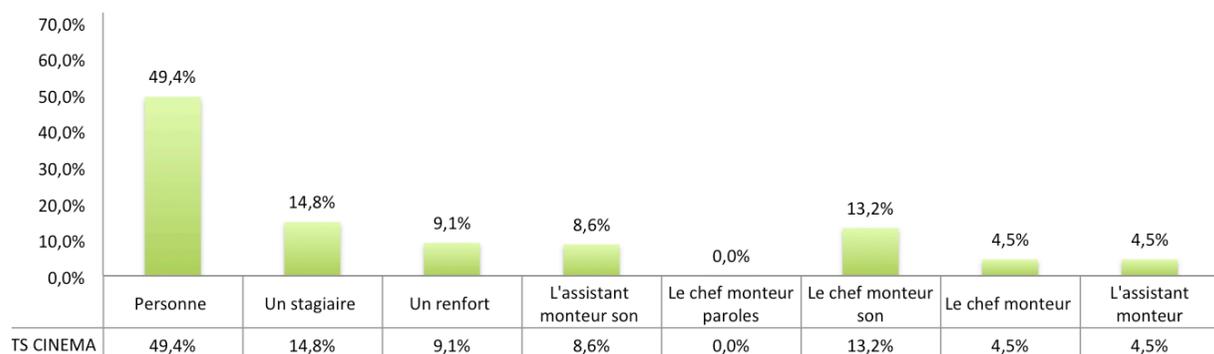
Quelle a été l'implication de l'équipe de montage son dans la gestion des bruitages ?

■ Projets cinéma



Est-ce qu'un membre de l'équipe de montage était présent lors de l'enregistrement des bruitages ?

■ Projets cinéma



Nous n'avons pas de chiffres précis en la matière, mais il est généralement constaté que le mixeur du film enregistre peu souvent les bruitages et délègue cette tâche à un mixeur spécialisé. Le monteur son est alors l'interlocuteur privilégié du bruiteur concernant le choix des matières et la fabrication des sons. En établissant les listes des bruitages nécessaires à chaque film, nous sommes force de proposition mais aussi principal relai du réalisateur quant à ses demandes et attentes spécifiques dans ce domaine.

L'absence fréquente d'un membre de l'équipe de montage pendant les enregistrements pose donc question. Face à ce constat, nous proposons plusieurs explications :

- > les délocalisations massives des bruitages (notamment en Belgique),
- > l'atomisation des lieux de travail,
- > la disparition des assistants en montage son,
- > la réduction des temps de travail au montage son...

> Les post-synchronisations

■ Pour **63%** des films, c'est la production qui choisit l'équipe de post-synchro. Le montage paroles est décisionnaire pour ce choix plus souvent (**23%**) que le montage image (**15%**) et le mixage (**20%**).

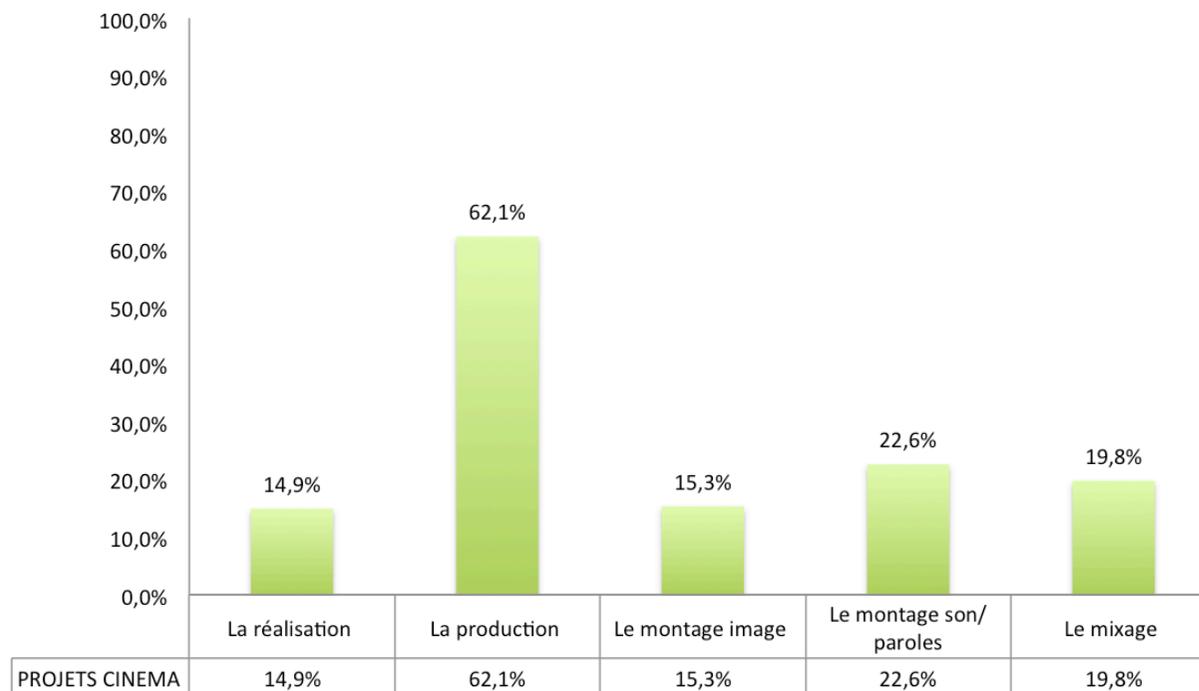
■ Pour **48%** des films, ce n'est pas le mixeur qui enregistre les PS, mais un ingénieur du son spécialisé.

■ La présence d'un membre de l'équipe de montage son est quasi aussi fréquente (**40%**) que la présence du chef monteur (**42%**) aux enregistrements des PS des rôles.

■ Pour **67%** des films, l'équipe de montage son/paroles est présente à l'enregistrement des PS d'ambiances.

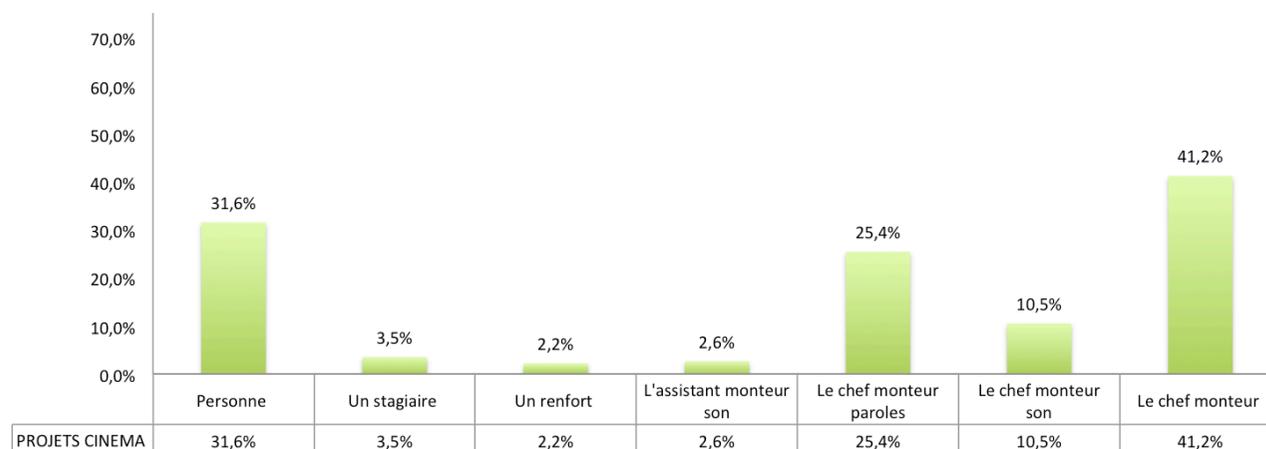
Qui a choisi l'équipe de post-synchros ?

■ Projets cinéma



Est-ce qu'un membre de l'équipe de montage était présent à l'enregistrement des PS des rôles ?

■ Projets cinéma

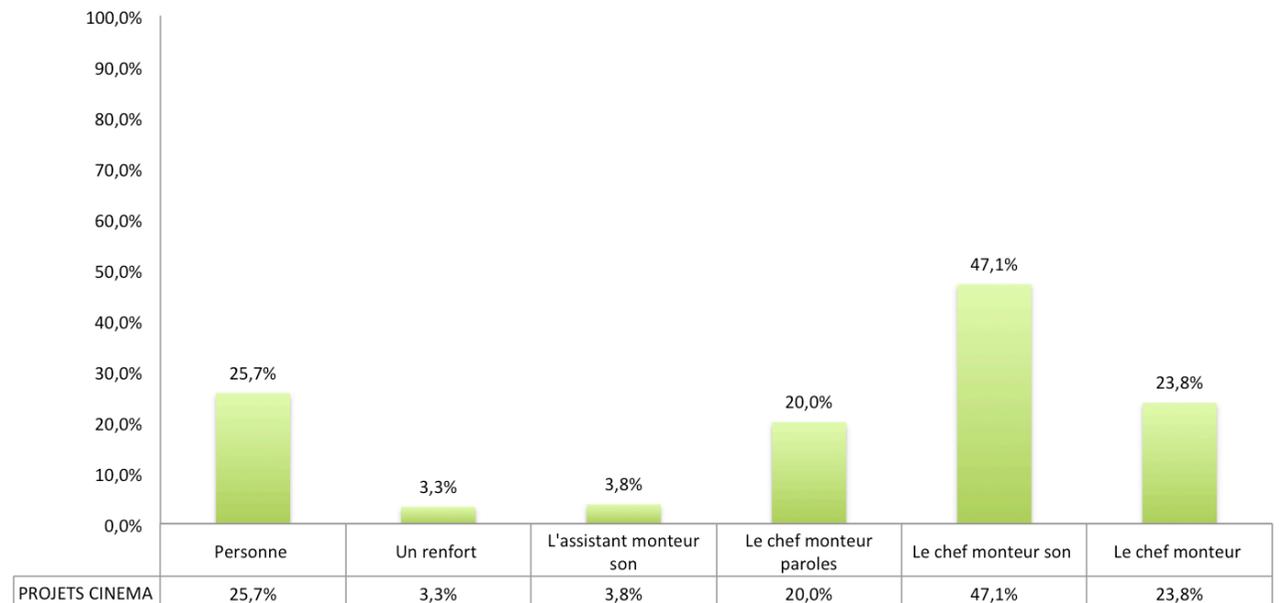


On peut noter ici que les PS sont un des aspects de la post-production son où les intervenants directs (chef monteur, mixeur, monteur son/paroles) sont le moins consultés au sujet de l'organisation à mettre en place, celle-ci restant une prérogative de la production. Pourquoi cette spécificité ?

Pour un film sur deux, le mixeur n'est pas en charge de l'enregistrement des PS ; la personne qui enregistre effectivement les PS n'est présente lors de la séance de détermination que dans 20% des cas. Le chef monteur n'étant présent que pour 42% des films aux enregistrements, on voit là que le monteur paroles devient un interlocuteur privilégié du réalisateur pour le suivi du travail sur les PS. Concernant les PS ambiances, on voit que le monteur son est l'interlocuteur privilégié (les PS ambiances sont souvent faites à sa demande).

Est-ce qu'un membre de l'équipe de montage était présent à l'enregistrement des PS ambiances ?

■ Projets cinéma

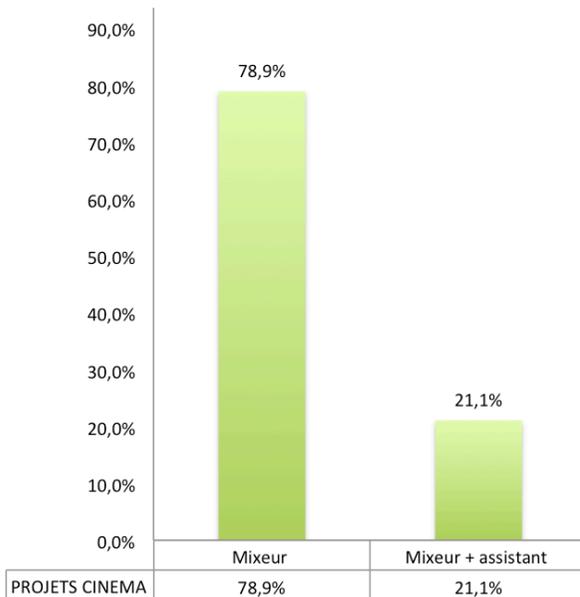


> Le mixage

- Pour **79%** des films le mixeur travaille seul, sans assistant.
- Pour **25%** des films, une séance de travail est organisée pendant le montage son en présence du mixeur ; des discussions sur l'univers sonore du film ont lieu pour **40%** des films.
- L'appréciation de notre relation avec le mixage est plutôt positive, collaborative et constructive pour la majorité des films (**60%**). Les monteurs son et paroles considèrent que le travail de mixage s'effectue dans la continuité du travail de montage pour **45%** des cas.

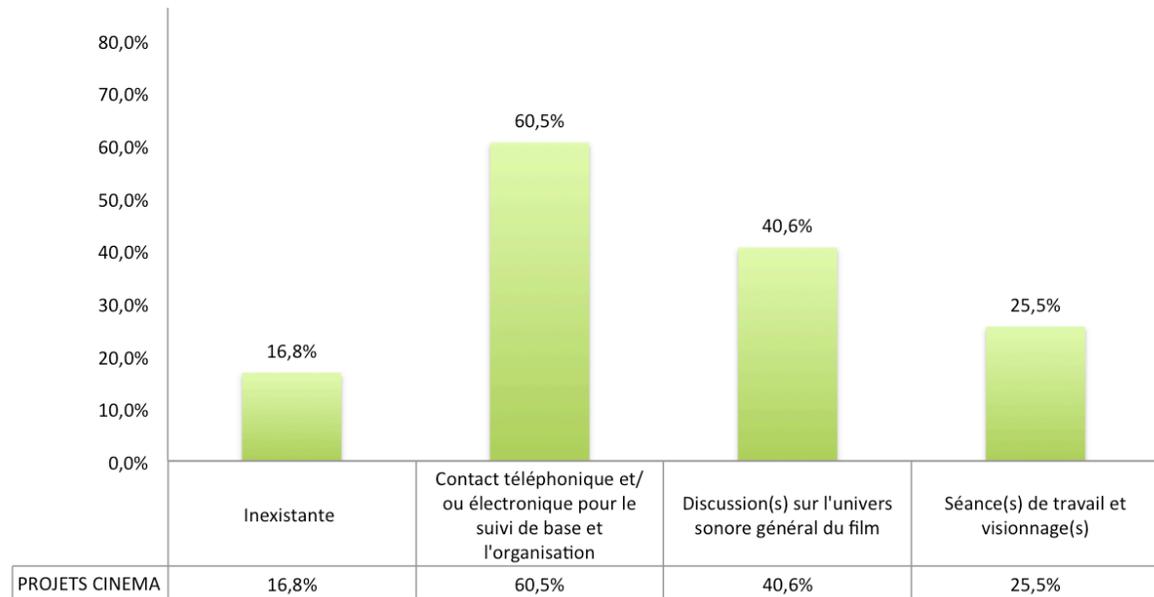
Quelle était l'équipe de mixage ?

■ Projets cinéma



Quelle a été votre relation avec le mixeur, pendant le montage son ?

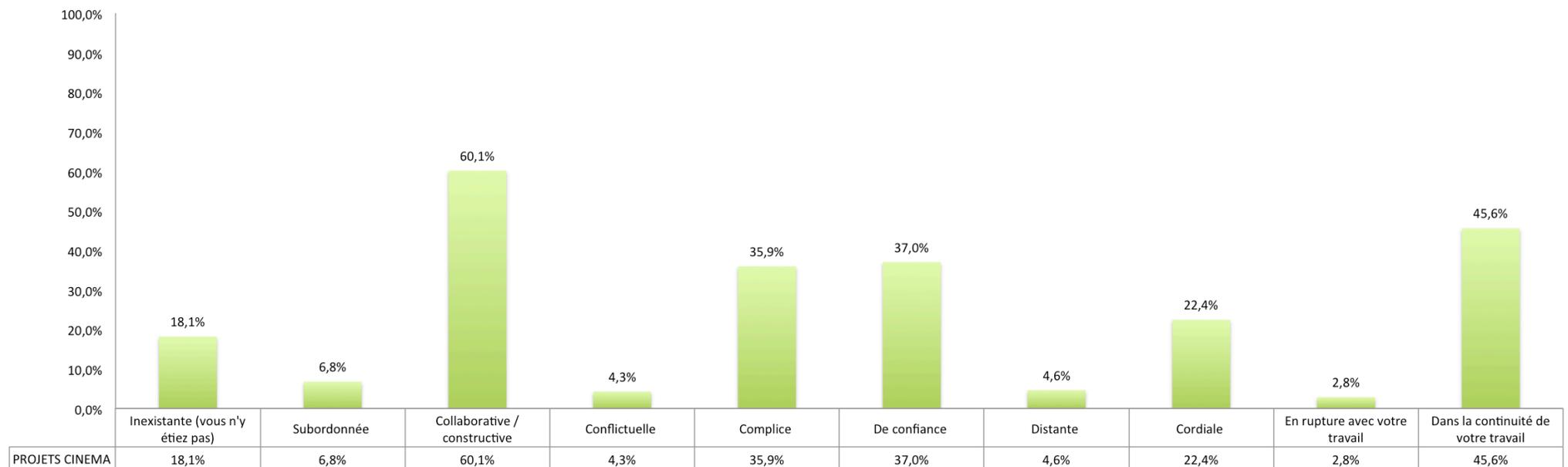
■ Projets cinéma



Nous noterons ici que nous pourrions renforcer la collaboration entre le mixage et le montage son en travaillant de manière plus proche pendant le montage son. Toutefois, le mixeur reste évidemment un interlocuteur privilégié pour les discussions sur l'univers sonore du film à cette étape (41%), mais moins que le monteur image (52%). Il n'apparaît aucun lien de subordination entre le mixage et le montage son (moins de 7%). Au contraire le travail de mixage est vécu comme la prolongation de notre travail.

Comment décriveriez-vous votre relation avec le mixeur, pendant le mixage ?

■ Projets cinéma

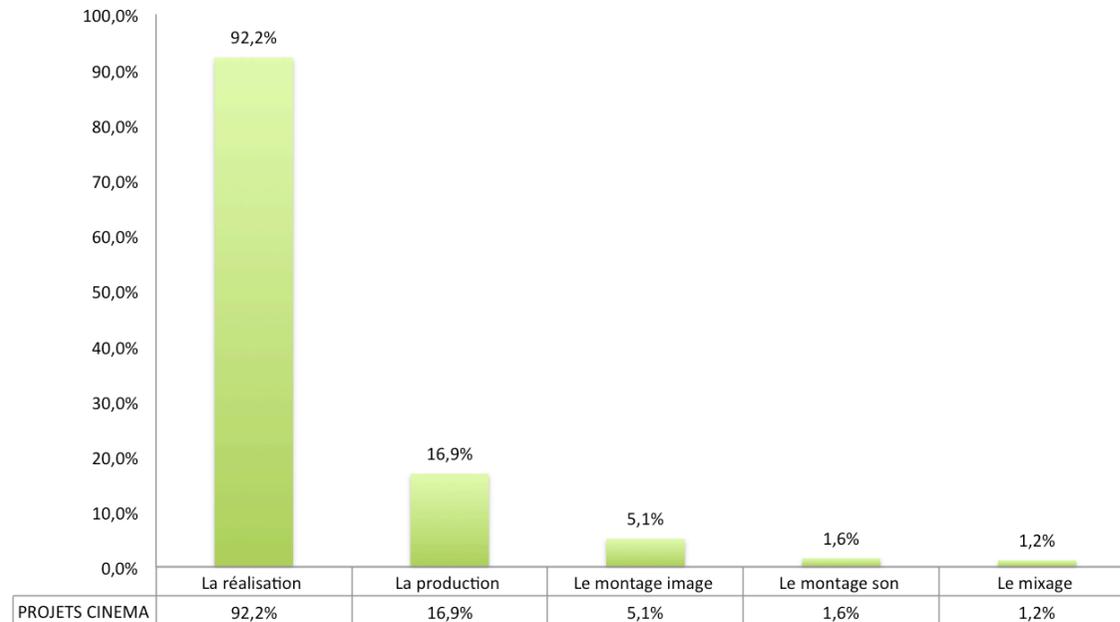


> La musique

- Pour **92%** des films, c'est le réalisateur qui choisit le compositeur.
- Pour **50%** des films, nous avons des échanges avec le compositeur pour l'organisation et le suivi du travail.
- Pour **25%** des films, nous sommes impliqués dans des discussions artistiques concernant la musique.

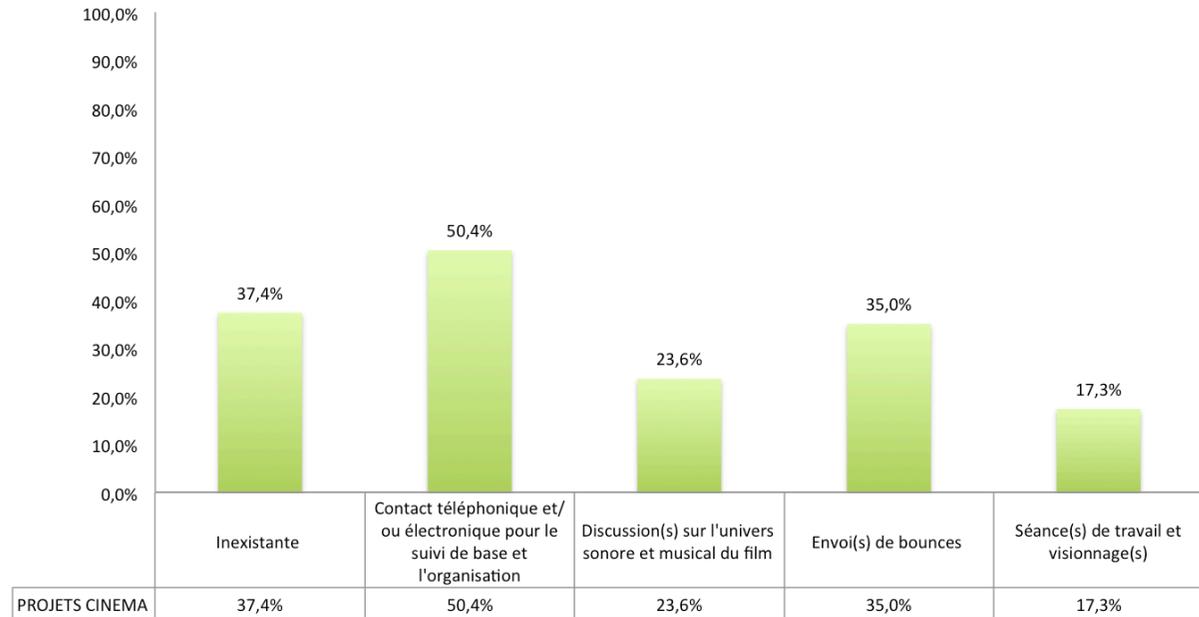
Qui a choisi le compositeur ?

■ Projets cinéma



Quelle a été votre relation
avec le compositeur,
pendant le montage son ?

■ Projets cinéma



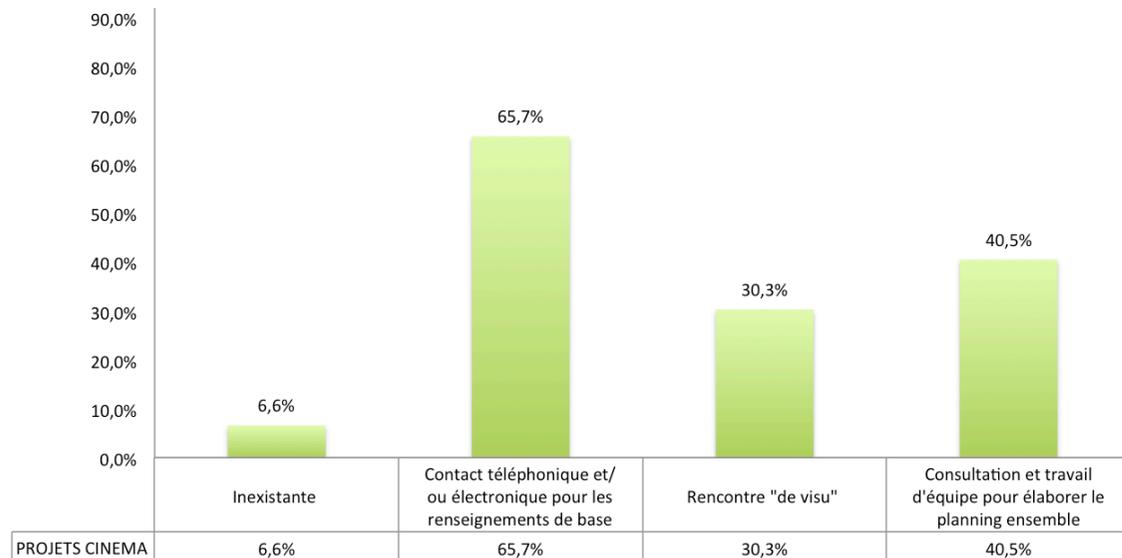
On notera tout de même que pour près de **37%** des films, nous n'avons aucune relation avec le compositeur. Si on met en regard le fait que pour **20%** des films le travail nous semble inabouti sur les musiques au sortir du montage image, on peut se dire qu'il faudrait sans doute une plus grande transversalité avec le département musique, pour que le réalisateur puisse avoir un suivi intégré de la musique et du son. Ce travail sur les musiques, qui est primordial pour bon nombre de film, semble aujourd'hui manquer de suivi et d'organisation. Le recours à des superviseurs musique permet souvent de pallier à l'organisation juridique de gestion des droits mais n'apporte pas le suivi artistique qui pouvait exister grâce à la présence du montage image tout au long de la post-production son du film.

> La direction de post-production et la production

- Pour **40%** des films nous élaborons le planning avec la direction de post-production avant le début de notre contrat.
- Pour **45%** des films nous avons une collaboration étroite avec le directeur de post-production.
- Pour **63%** des films la relation avec le producteur est inexistante pendant le travail de montage son.

Quelle a été votre relation avec le directeur de post-production avant votre contrat ?

■ Projets cinéma



Ces résultats révèlent que, concernant le montage son, le producteur délègue en grande partie la gestion humaine au directeur de post-production, avec lequel nous avons une relation qui est plutôt jugée positivement : pour **46%** collaborative et constructive, et **56%** dans le respect de notre métier.

CONCLUSION

Les résultats de l'enquête montrent bien que nous sommes des interlocuteurs privilégiés de l'ensemble des intervenants dans la fabrication de la bande-son d'un film, tant sur le plan artistique que sur le plan organisationnel. Notre rôle est à la croisée des départements montage et son.

Pendant notre période de travail, nous ne faisons pas que monter des sons issus du tournage : nous anticipons les besoins du film en sons additionnels, organisons des prises de son, jouons également un rôle d'interface avec quasiment tous les départements de la post-production pour relayer les envies du réalisateur, fournir les éléments nécessaires au bon déroulement des enregistrements et intégrer tous les éléments en vue du mixage. Ce poste demande donc une grande connaissance de la fabrication de la bande-son dans son ensemble et des contraintes des différents départements.

Pour autant ce poste qui demande de multiples compétences artistiques, techniques et organisationnelles ne semble que peu reconnu par nos employeurs producteurs avec lesquels nous n'avons aucun contact pendant le montage son pour presque 2/3 des films. Ce dernier chiffre explique peut-être une certaine méconnaissance de notre métier aujourd'hui et donc le manque de reconnaissance dont il pâtit...

-

III. LA CHARGE DE TRAVAIL ET LES RESPONSABILITÉS CROISSANTES

Comme nous l'avons vu précédemment, notre métier se situe au croisement de nombreux départements de la fabrication d'un film.

En outre, de multiples évolutions techniques ont eu lieu ces vingt dernières années et ont considérablement modifié l'organisation de la production ainsi que les attentes des réalisateurs et des producteurs.

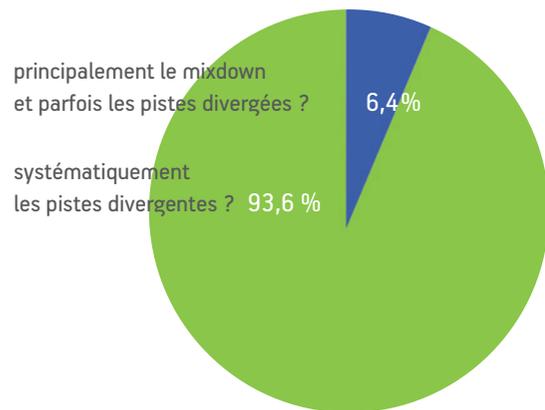
■ Au tournage, l'enregistrement multipiste s'est démocratisé. Pour **94%** des films, ce sont les pistes divergées du multipiste qui sont la base du montage paroles. Là où nous avions 2 pistes à monter il y a quinze ans, nous en avons entre 8 et 28 maintenant. Cette nouveauté implique un travail de montage sur les paroles plus important et plus spécialisé.

■ L'apparition des machines de montage son virtuel (particulièrement Avid ProTools utilisé dans **98%** des cas) et plus récemment l'adoption de solutions techniques de mixage et d'enregistrements centrée autour de cet outil, ont rendu plus fines les frontières entre les différents métiers de la post-production son.

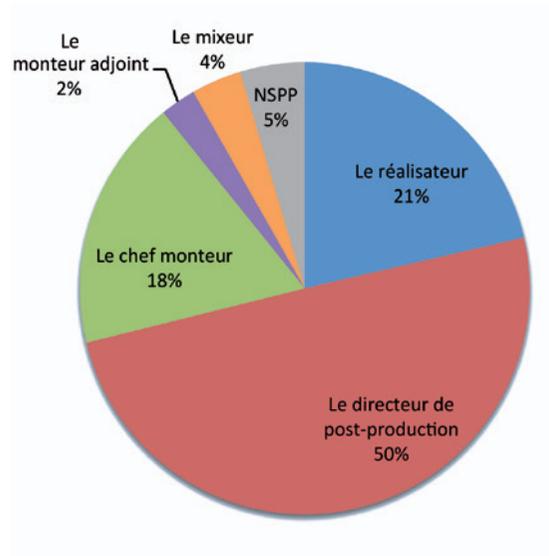
■ Les temps de mixage se sont réduits et pour une majorité de films (**79%** d'entre eux), il n'y a pas d'assistant au mixage.

• • •

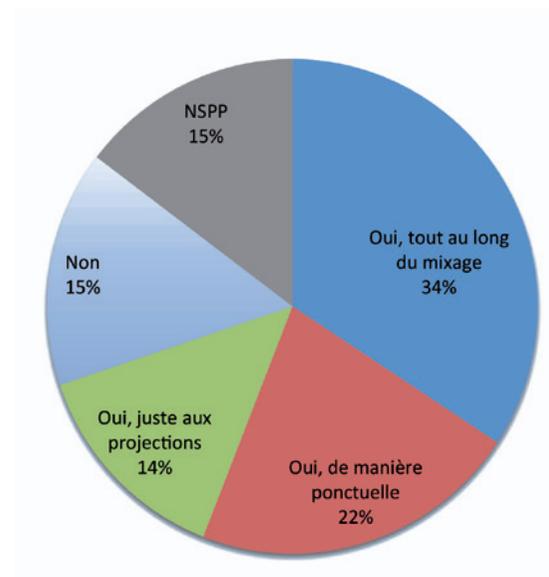
En montage paroles,
montez-vous...



Quel a été votre interlocuteur principal pour la préparation et l'organisation de votre travail ?



Le chef monteur était-il présent au mixage ?



• • •

■ La création du poste de directeur de post-production a évincé le chef monteur en tant que superviseur de la post-production, ce dernier n'étant plus prévu tout au long de la post-production (pour 50% des films le directeur de post-production est l'interlocuteur privilégié pour l'organisation du travail). Cependant, le directeur de post-production n'est que très rarement impliqué dans les choix esthétiques.

Ces évolutions ont eu pour effet un transfert partiel ou total de responsabilités, ou tout du moins de charge de travail, du montage image vers le montage son/paroles et du mixage vers le montage son/paroles comme nous allons le voir ici.

> du Montage image vers le Montage son/paroles

- Pour seulement 34% des films, le chef monteur est présent au mixage. Le monteur son est donc l'interlocuteur ayant le plus grand historique du travail sur le film à ce stade pour 66% des films.
- Pour 35% des films, nous envoyons les éléments sonores nécessaires au travail du compositeur.
- Pour 46% des films, nous recalons, remontons les musiques issues de l'enregistrement, car souvent il existe des changements de montage image entre la version d'enregistrement et la version de mixage. Pour 47% des films, la validation des musiques se fait en salle de montage son. > voir graphique page 29
- Pour 66% des films, le montage paroles sélectionne et valide les PS après les enregistrements.

> du Mixage vers le Montage son

Sur les montages son

■ Pour **95%** des films, un travail sur la spatialisation dynamique et statique des effets et des ambiances est réalisé par le montage son (pour plus de **60%** de manière systématique).

Sur les bruitages

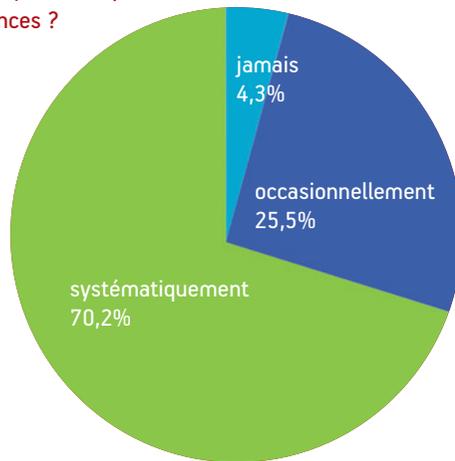
■ Pour **77%** des films, l'équipe de montage son recale les bruitages, en fait une sélection pour **61%** des films, et gère un équilibre de niveau pour **64%**. Ce travail était typiquement le travail de l'assistant en mixage.

Sur les musiques

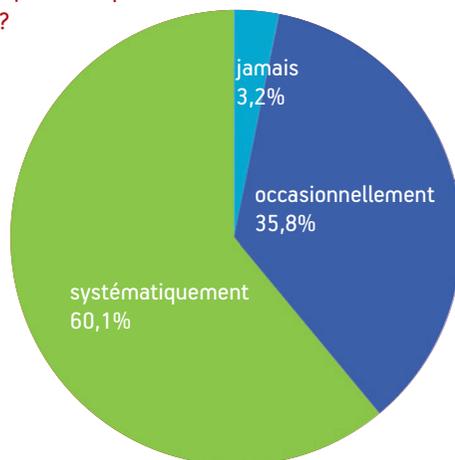
■ Pour **63%** des films, le monteur son intègre les musiques diégétiques et pour **41%** des films le niveau des musiques est maqueté. (On peut noter que ce travail n'est pas définitif au mixage, mais constitue une vraie base de travail).

■ Pour **57%** des films, la session de mixage des musiques est organisée par le montage son.

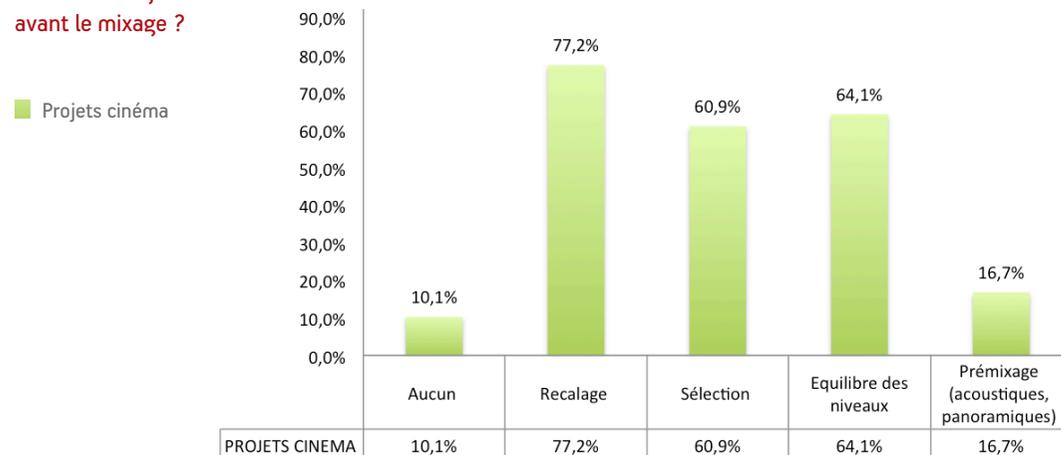
En montage son, gérez-vous les panoramiques sur les ambiances ?



En montage son, gérez-vous les panoramiques sur les effets ?

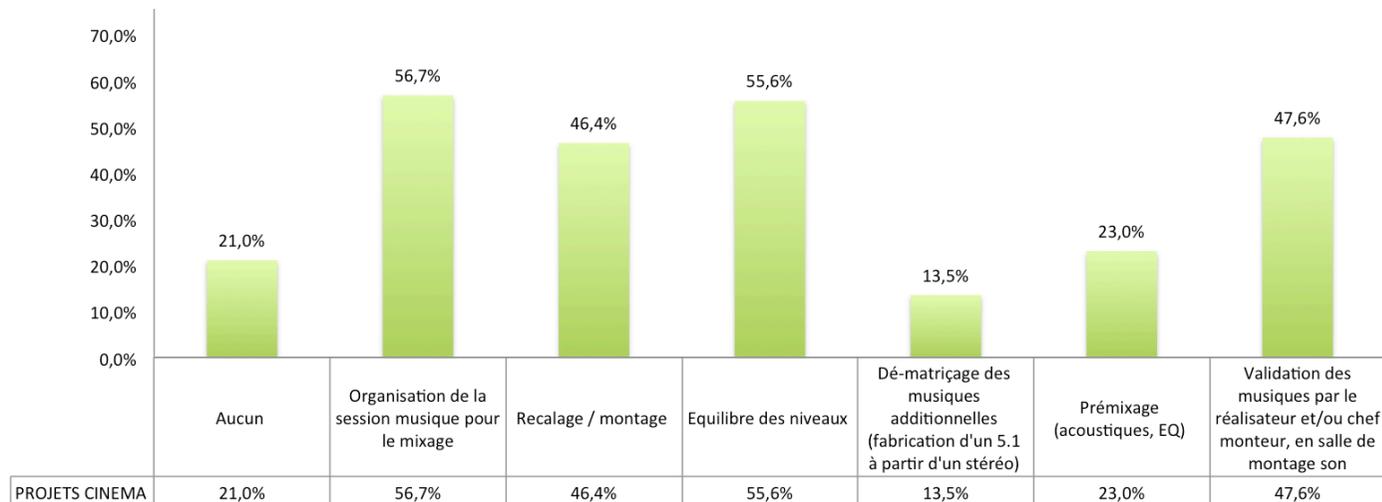


Quel travail a été réalisé sur les bruitages avant le mixage ?



Quel travail a été réalisé par l'équipe de montage son sur les musiques, avant le mixage ?

■ Projets cinéma



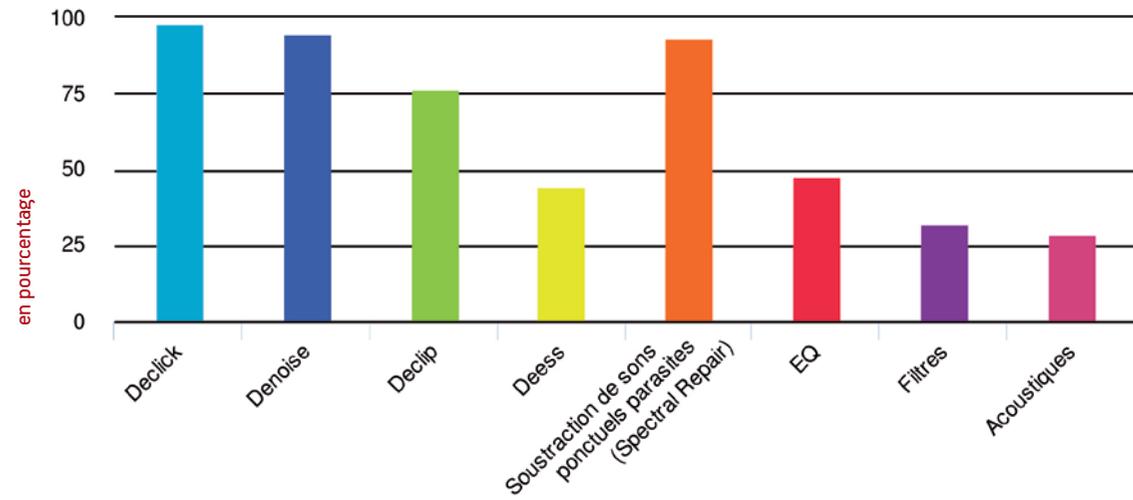
> Du Mixage vers le Montage paroles

Sur les directs

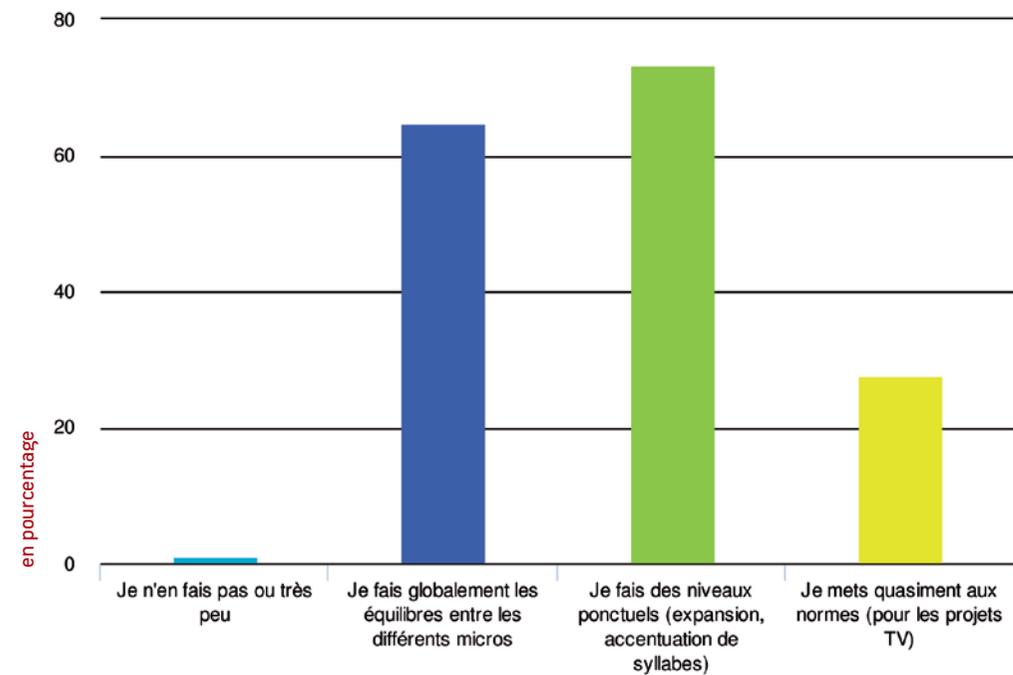
- Les monteurs paroles utilisent à plus de **90%** des outils de restauration sonore (afin de soustraire des sons parasites, continus ou ponctuels) pour leur travail sur les sons directs.
- Les sifflantes du son direct sont traitées par le montage son/paroles pour **44%** des films, et une première passe d'égalisation pour **47%** des films.
- L'utilisation de reverb est aussi fréquente, **28%** des films.
- Pour plus de **62%** des films, un équilibre entre les différents micros de la prise de son est réalisé, ainsi qu'un suivi de niveau plus fin et précis dans plus de **70%** des cas.
- **85%** des monteurs paroles rephasent systématiquement les différents micros, afin de récupérer le timbre des voix et de faciliter le mixage des paroles.

Toutes ces opérations étaient, il y a encore peu, technologiquement impossibles ou réservées uniquement au mixage. La démocratisation de ces outils (sous forme de plug-ins) et la spécialisation des monteurs paroles ont transféré une partie de ces traitements au montage paroles.

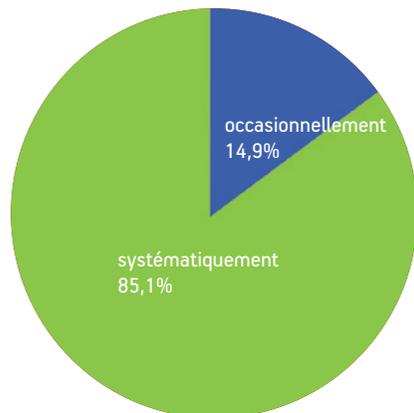
En montage paroles, quels genres de traitements appliquez-vous, si nécessaire ?



En montage paroles, comment agissez-vous sur les niveaux ?



En montage paroles, rephasez-vous les micros ?

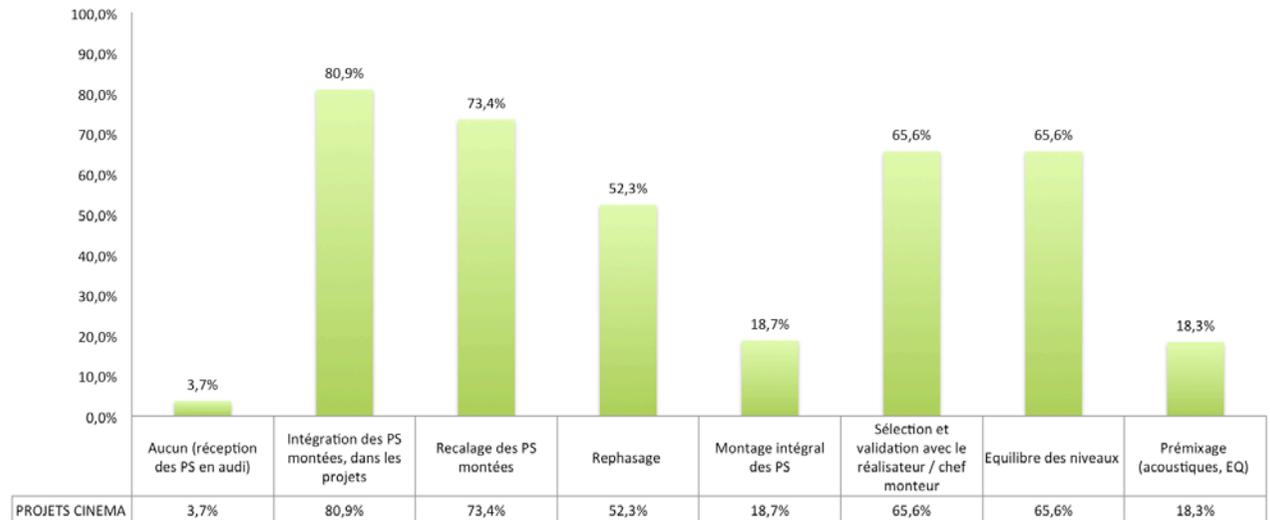


Sur les PS

- Pour **81%** des films, les PS sont intégrées par le montage paroles dans les projets. **74%** du temps elles sont remontées, re-phasées pour **52%** des projets, et mise à niveau pour **66%**. Il faut noter que cette charge ne devrait pas exister, la société tierce en charge des PS étant censée livrer des éléments exploitables directement au mixage. Mais apparemment, ce n'est pas toujours le cas.
- Pour **20%** des films, le monteur paroles est seul responsable d'une séance de détermination supplémentaire dans sa salle de montage, après conformation à un nouveau montage image.

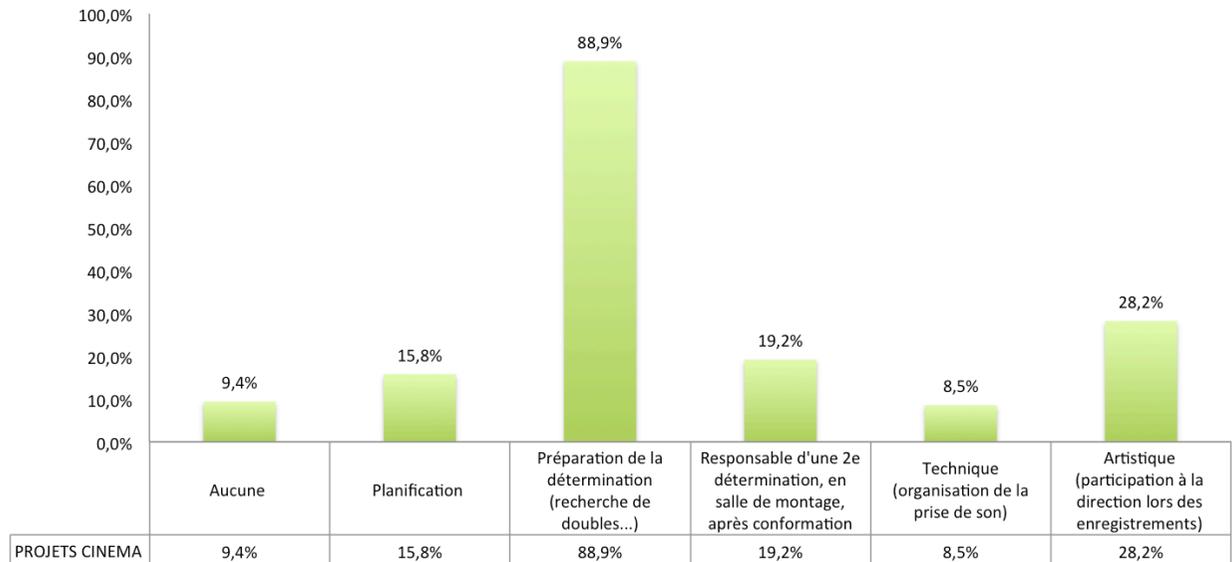
Quel travail a été réalisé par l'équipe de montage son sur les post-synchs, avant le mixage ?

■ Projets cinéma



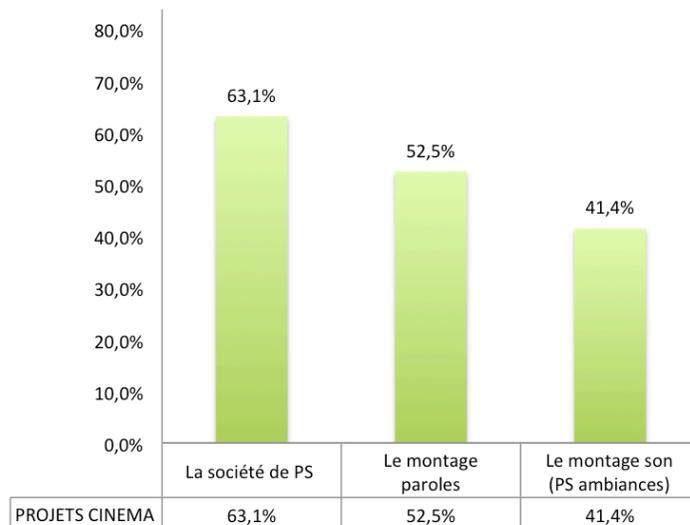
Quelle a été l'implication de l'équipe de montage son dans la gestion des post-synchros ?

■ Projets cinéma



Qui était en charge du montage des post-synchros ?

■ Projets cinéma

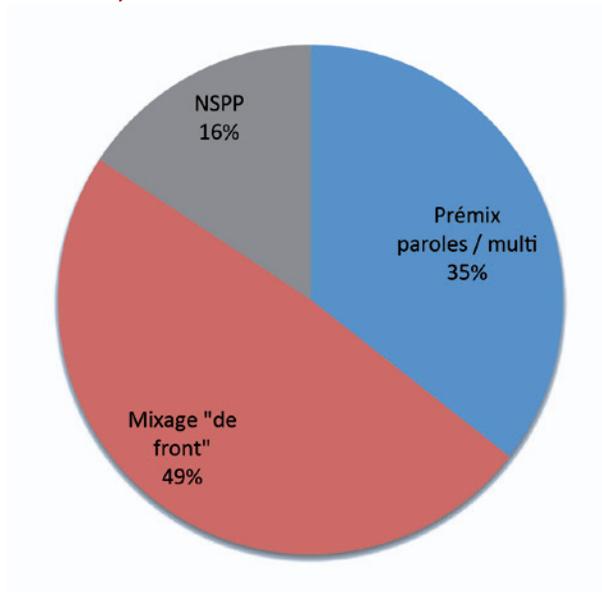


> Autre département vers montage son/paroles

Pour **37%** des films, c'est le montage paroles qui monte les post-synchronisations. Les PS ambiances sont quant à elles montées par le montage son sur **41%** des films. Ce travail était auparavant toujours confié à une société spécialisée.

CONCLUSION

Comment était
organisé le mixage ?



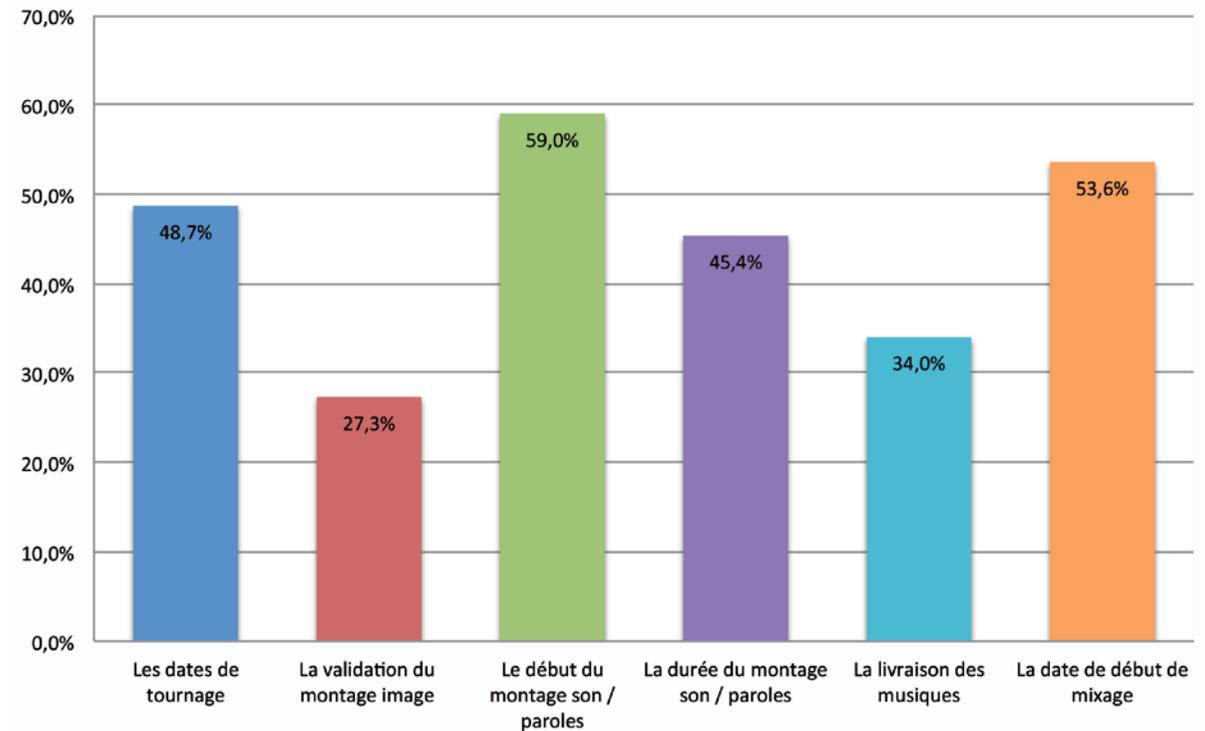
Cette étude objective la sensation qui est la nôtre, celle d'un engorgement de travail sur notre poste du fait des évolutions techniques et de la nouvelle organisation du travail. La diminution du temps de mixage et la disparition de l'assistant mixeur a eu pour effet une prise en charge d'une partie du travail de l'assistant mixeur par le montage son. D'autre part, historiquement, le mixage était le lieu où étaient assemblées les livraisons brutes de tous les éléments constitutifs de la bande-son (sons directs, PS, musiques, bruitages, ambiances et effets sonores). Aujourd'hui, nous voyons bien avec cette étude que cette étape d'assemblage s'est déportée sur le montage son, ce qui explique la nouvelle pratique rendue possible du mixage de front (sans prémix paroles) pour 49% des films.

De plus, c'est l'envie des réalisateurs de pouvoir écouter leur film dans sa forme la plus aboutie tout au long du travail qui nous impose d'anticiper une partie des opérations réservées avant au mixage. Notre profession a su s'adapter à ces demandes notamment avec la création d'un poste spécialisé pour les paroles pour 47% des films, la création de structures d'accueil spécialisées dans le montage son afin d'avoir des conditions de travail (notamment acoustiques et d'image) propices à une préparation du travail sonore plus avancée (pour 77% des films). Nous absorbons donc une quantité de travail plus importante que dans le passé et pour autant les temps de travail et le nombre d'intervenants dans l'équipe de montage son ne se sont pas étoffés. La majorité des films se font en moins de 8 semaines de montage son, et 5 semaines de montage paroles.

• • •

- • • Afin de compléter cette analyse, nous pouvons étudier le respect des plannings mis en place au début du travail. Pour une part importante de films, l'équipe de montage son/paroles doit absorber un travail de conformation au montage, souvent en compromettant sa présence au mixage ou au prix de nombreuses heures supplémentaires. En effet, pour 73% des projets, la date prévue de validation du montage image n'est pas respectée alors que les autres dates clés de la post-production ne changent pas :
 - > le début du montage son (59%)
 - > le début du mixage (54%)

Le planning initial
a été respecté pour...



On notera tout de même que la durée de nos contrats est de fait souvent allongée en cours de travail pour 45% des films.

-

IV. LE CHEF MONTEUR SON, CADRE COLLABORATEUR DE CRÉATION

*Pour rappel, voici l'actuelle
définition de la fonction
de Chef monteur son dans
la convention collective cinéma,
puis les deux définitions
que nous avons proposé...*

Chef monteur son cinéma | *Cadre*

Pour le cas où l'équipe de montage Cinéma n'assurerait pas conjointement le montage de l'image et du son, le Chef monteur son est chargé, en collaboration avec le Réalisateur et en lien avec le Chef monteur cinéma, de donner sa cohérence et son rythme à l'espace sonore du film. Durant le mixage, il est appelé à donner des indications au mixeur.

Et voici celle que nous avons proposé en remplacement :

Chef monteur son cinéma | *Cadre collaborateur de création*

Collaborateur du réalisateur, il a la responsabilité artistique et technique de choisir, monter à l'image les sons provenant du tournage, des sons additionnels et, le cas échéant, créer ou faire créer les sons nécessaires à l'élaboration de l'univers sonore du film défini avec le réalisateur et en collaboration avec le chef monteur cinéma. À ce titre, il détermine avec la production les moyens matériels, techniques et humains nécessaires. Pendant toute la durée du mixage, il collabore avec le mixeur cinéma pour réaliser l'équilibre entre les différents éléments de la bande-son. Enfin il est responsable de la préparation de la version internationale du film.

Chef monteur paroles cinéma | *Cadre collaborateur de création*

Collaborateur du réalisateur, il a la responsabilité artistique et technique d'agencer les sons synchrones, enregistrés lors du tournage et d'améliorer l'intelligibilité des paroles à l'issue du montage image. Sous la direction du réalisateur et en collaboration avec le chef monteur cinéma et le chef monteur son, il a pour objectif principal la création d'une continuité sonore par scène et la préparation des paroles en vue du mixage. À ce titre, il détermine avec la production les moyens matériels, techniques et humains nécessaires. Il collabore avec le mixeur cinéma pendant le mixage des paroles.

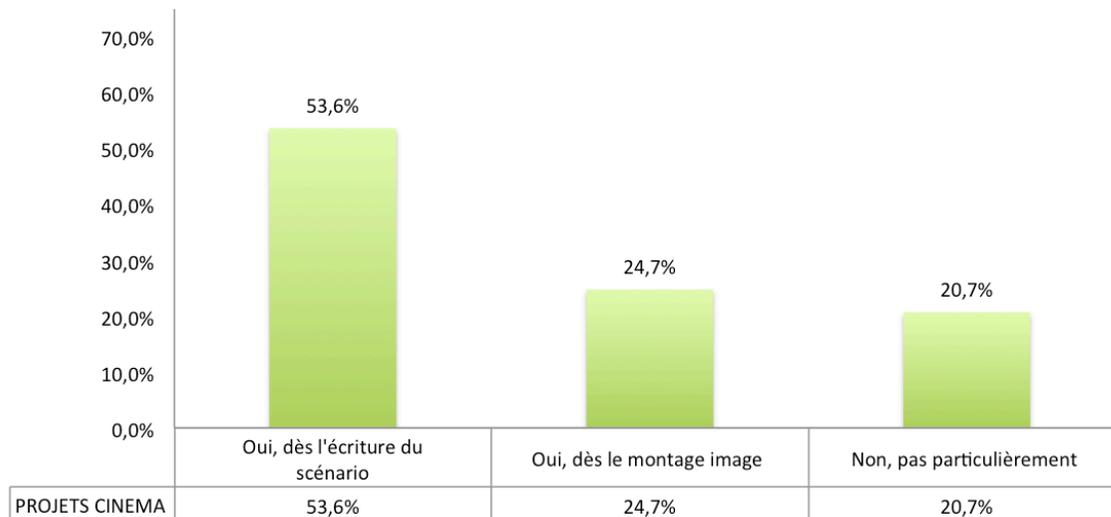
Nous tenons fortement à la qualification de cadre collaborateur de création pour la protection de notre métier face aux délocalisations, mais aussi parce que nous avons le réel sentiment que cela reflète une réalité qui nous est niée.

Nous l'avons vu dans le chapitre précédent, notre rôle est bien évidemment d'être un interlocuteur privilégié du réalisateur dans la création de la bande-son de son film. Une des raisons principales de la négation de ce rôle par les producteurs tient au fait que notre relation avec ces derniers est inexistante pour 63% des films pendant le montage son/paroles, et que historiquement le travail du montage son était subordonné à celui du couple montage image / mixage. Nous tenterons ici d'objectiver la transformation de notre métier et donner du sens à notre demande.

■ Tout d'abord le son a un véritable enjeu pour les réalisateurs pour 80% des films, il est donc étonnant de noter qu'aucun des deux postes principaux de la post-production son ne soit cadre collaborateur de création.

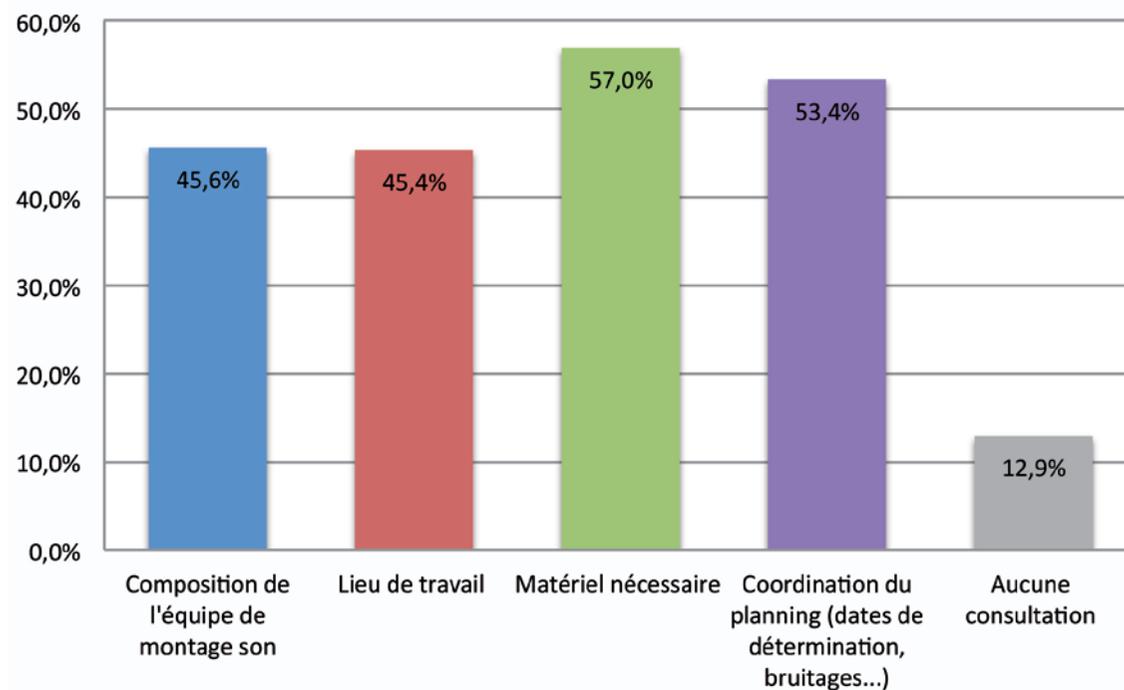
Le réalisateur considèrerait-il qu'il y avait de vrais enjeux au son sur son film ?

■ Projets cinéma



- Pour **87%** des films, nous sommes consultés en amont de notre travail pour les besoins techniques et humains à mettre en œuvre pour le montage son/paroles.
- Pour **63%** des films, nous avons plus de 3 séances de travail en direct avec le réalisateur.
- Le montage son/paroles est impliqué dans la direction des comédiens pendant les PS pour **28%** des films.

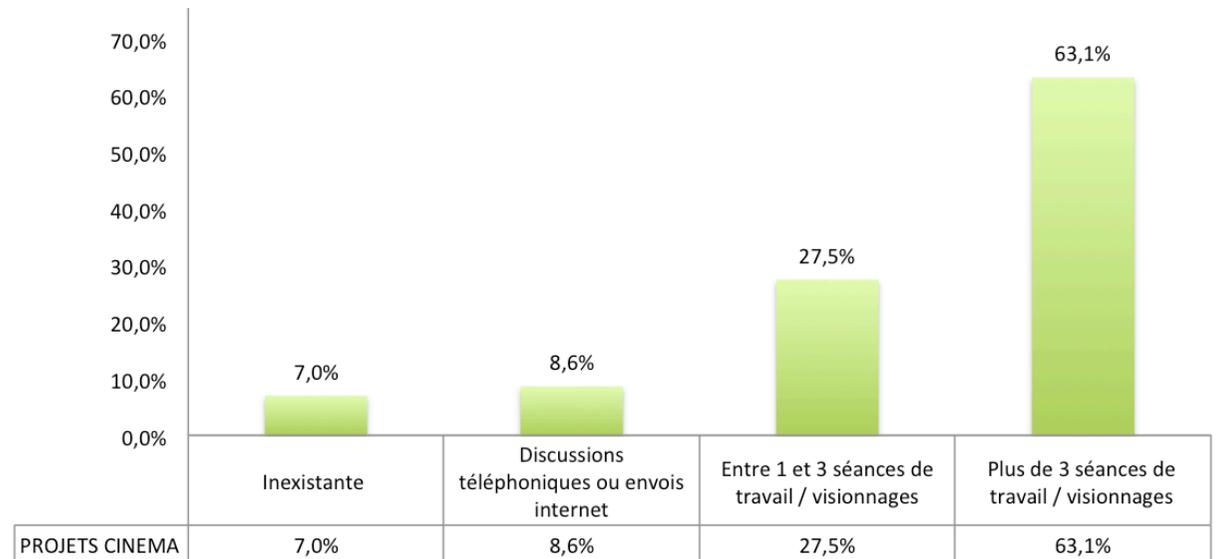
Vous avez été consulté en amont (et entendu) sur ces questions...



- Notre relation au réalisateur est jugée subordonnée pour seulement **10%** des films. Les termes qui caractérisent le plus cette relation sont collaborative /constructive (**67%**), de confiance (**49%**). > voir graphiques page suivante

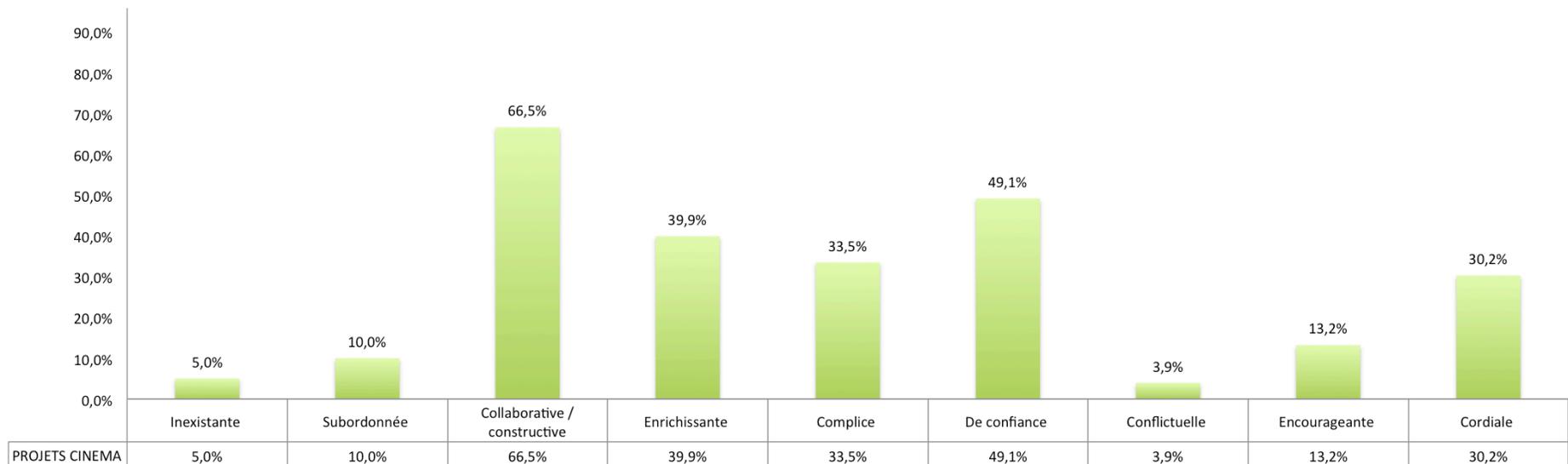
Quelle a été votre relation avec le réalisateur, pendant le montage son/paroles ?

■ Projets cinéma



Comment décririez-vous votre relation avec le réalisateur ?

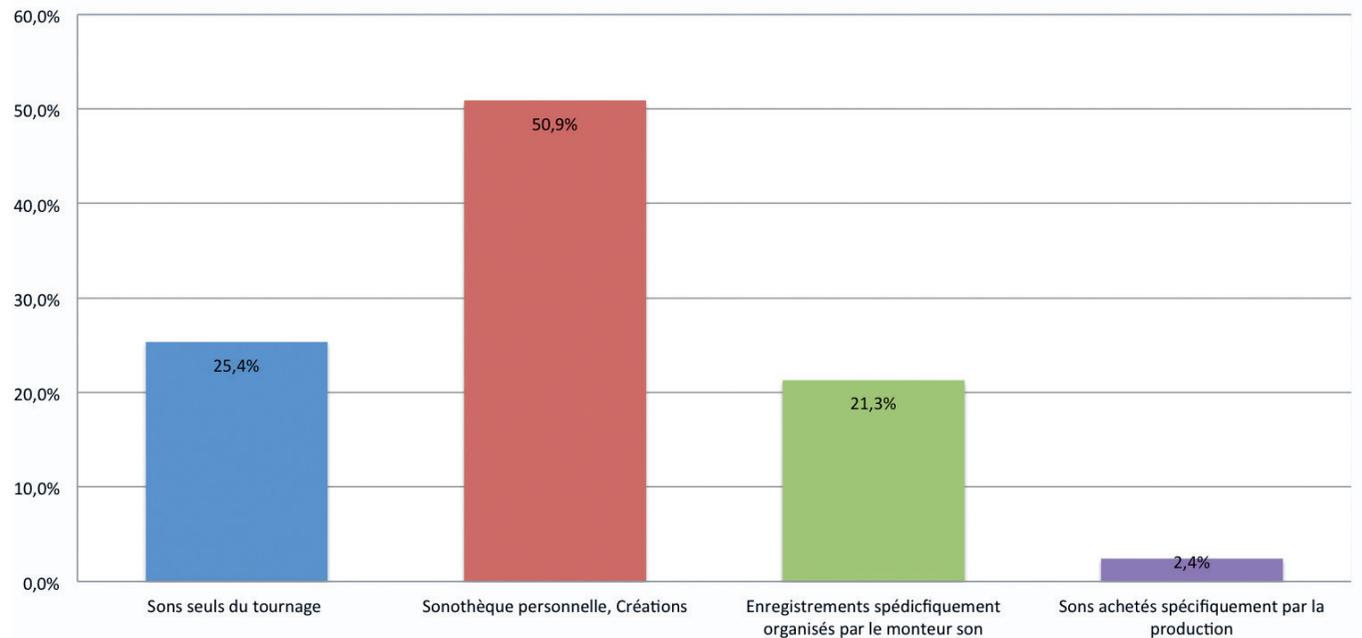
■ Projets cinéma



Concernant la filière son, seul le chef opérateur son du tournage est cadre collaborateur de création. Or les sons que nous utilisons pour notre travail de montage son proviennent de :

- Des sons directs et sons seuls enregistrés par ce dernier : **25%**.
- Des sons enregistrés par nos soins spécifiquement pour le projet : **21%**.
- Des sons issus de nos sonothèques (précédents enregistrements, créations sonores ou échanges) : **51%**.

Provenance des sons (projets cinéma)



Le son direct forme bien évidemment l'ossature sonore du film. Nous ne voulons pas ici nier l'importance du travail du chef-opérateur son du tournage, mais plutôt mettre en lumière le travail considérable du montage paroles sur cette matière première ainsi que l'ampleur donnée à la bande-son par l'apport de matières complémentaires lors du travail du monteur son.

On notera que ce dernier n'obtient pas de contrepartie financière pour l'utilisation de sa sonothèque personnelle ou pour l'organisation des prises de sons spécifiques pour la majorité des films (60%), ce qui est révélateur du manque de considération de cette valeur ajoutée **indispensable** (72%) à la fabrication du film, et du travail qu'elle nécessite en dehors de nos contrats.

Choisir les sons nécessaires au projet, souvent les créer et les enregistrer, n'est-ce pas de la création ? Et ceci en relation direct avec le réalisateur, n'est-ce pas de la collaboration ?

-

V. CONCLUSIONS

Il était important pour notre département de l'AFSI de faire un état des lieux du montage son. Durant les quinze dernières années, nombreuses ont été les évolutions technologiques et organisationnelles dans la production de films. Les métiers et les pratiques se transforment, les frontières entre chaque étape de la fabrication de la bande-son se déplacent, des postes se créent et d'autres disparaissent.

Les résultats de cette étude nous permettent de mettre des chiffres sur les transformations et adaptations du montage son dans la production cinématographique en 2017. Ils corroborent très clairement la sensation de notre corps de métier d'être devenu un acteur central dans la fabrication de la bande-son d'un film, à la croisée du son et du montage. En effet, dans montage son, il y a montage, c'est-à-dire un travail d'écriture, et son. Cette écriture sonore va bien au-delà des opérations techniques que nous assurons.

Il y a rarement d'évidence dans ce travail fin et délicat qui doit sembler naturel, mais qui demande toujours une appréciation, des intentions, des choix, de la création et qui change considérablement la perception du spectateur lors de la vision d'un film. Nous proposons, accompagnons et conseillons le réalisateur dans ses choix et ses envies, que ce soit pour les sons directs, les choix de PS, les bruitages, les ambiances et effets et aussi les musiques. Cette évolution caractérise le métier de monteur son dans son ensemble et on retrouve les mêmes conclusions dans la production audiovisuelle.

Ce sont les évolutions technologiques qui ont transformé nos métiers et ont permis d'anticiper des opérations qui étaient auparavant réservées au mixage.

Nous nous y sommes adaptés car nous en avons les compétences (rappelons que chef-opérateurs du son, mixeurs et monteurs son/paroles ont la même formation) et aussi l'envie.

• • •

• • •

En élargissant la réflexion, nous pouvons remarquer que des économies sont faites par les productions grâce au dépassement de notre fonction initiale : les travaux précis de restauration des directs, le travail de “premix” des ambiances et des effets, les recalages et mises à niveau des bruitages et post-synchronisations faits en salle de montage son sont autant d'économies faites sur le coûteux mixage, que ce soit en salaires ou en location d'auditorium.

Nos demandes de revalorisations salariales ne sont donc pas incongrues mais reflètent réellement l'importance croissante de notre apport à la bande-son d'un film et les économies que nous rendons possibles, parfois même sans demander le temps de travail supplémentaire dont nous aurions besoin. A l'image de nombreux autres secteurs professionnels, nous subissons une pression permanente, liée à la précarité de nos contrats et au déséquilibre entre l'offre et la demande de travail (fortement accentué par les délocalisations dans notre cas). Nombreux sont les producteurs qui tirent bénéfice de ces économies, car ils nous savent attachés à notre engagement pour le réalisateur, passionnés, et soucieux de ne pas compromettre de futurs contrats. La reconnaissance de ce métier peine donc à se dessiner dans les discussions avec nos employeurs producteurs, tant sur nos demandes en temps de travail qu'en terme de revalorisation salariale.

Pour autant, le montage son n'est bien sûr pas là où tout se décide. La bande-son est issue d'un travail collaboratif entre les multiples intervenants au fil des étapes de fabrication : au tournage avec l'ingénieur du son, au montage, au montage son, à la composition musicale, au bruitage et enfin au mixage. L'AFSI se veut promoteur de cette idée : dans le cadre de cette association interprofessionnelle des métiers du son, nous échangeons, débattons, préparons des ateliers, afin de rendre ces collaborations plus fluides et efficaces et d'approfondir ensemble les discussions avec les réalisateurs pour lesquels nous travaillons.

•

Étude initiée par le bureau montage son de l'AFSi
sous la direction de Laure-Anne Darras et Benjamin Rosier
Mise en page Jean-Marc Barrier
.....